

### TABLE DES MATIÈRES

AGECVM - Cégep du Vieux Montréal	1
LOCAL	
NATIONAL	
INTERNATIONAL	

## AGECVM - Cégep du Vieux Montréal

	, , ,	<b>5 L C</b>	vm - cegep du vieux montreai
2012-02-01	H12-01	2.0	IMPRO ET TOURNOIS AU CVM que l'AGECVM appuie le comité Improvisation dans sa quête auprès de l'Administration du Cégep du Vieux Montréal pour retrouver la disponibilité d'alcool lors de l'organisation de tournois au Cégep
			LEVÉE DE COURS  que le Bureau exécutif de l'AGECVM s'occupe de décréter les levées de cours pour les membres participant-e-s aux activités politiques autour de la lutte contre la hausse des frais de scolarité
2011-11-01	A11-sp01	1.3	PAS DE TABLE DE CONCERTATION CVM  que l'AGECVM refuse de négocier à une Table de concertation imaginée par la Directrice générale du Cégep du Vieux Montréal, et accepte une négociation avec trois personnes maximum de la Direction du cégep du Vieux Montréal
2011-02-02	H11-01	1.0	plan d'action H11 tel qu'amendé  MÉDIATION  > Vu la dégradation progressive du climat des relations entre notre Association et la Direction du Cégep du Vieux-Montréal  > Vu l'accroissement des frictions entre la direction et l'association étudiante :  o depuis le Mardi de la Matraque (13 novembre 2007)  dossier des canapés des comités (après une action unilatérale de la direction, un an et plus pour en arriver à une entente)  Comité du Règlement numéro 7 (réactivé en 2007 (?) sans consultation aucune avec l'Association, et non représentation étudiante jusqu'à ce jour),  Table de concertation instaurée sans consultation ni négociation avec l'Association, et non représentation étudiante jusqu'à ce jour),  Lock-out de novembre et décembre 2010 (voir dossier sur notre site),  Accès restreint au secrétariat de l'AGECVM les samedis de l'Intersession A10-H11;  Vu notre requête au Conseil d'administration du cégep du Vieux Montréal le 29 novembre 2010 pour la nomination d'un médiateur externe;  Vu le courrier de la Directrice générale de ce 20 janvier 2011 sur la nomination d'une personne ressource en la personne de Michel Boisvert, ancien Directeur des services aux étudiants, des Communications et des Affaires corporatives, ancien secrétaire exécutif du Cégep du Vieux Montréal  Le Bureau exécutif propose  d'accepter de travailler avec cette personne ressource, Michel Boisvert (et d'en informer la Directrice générale);  o pour déblayer le terrain en tirant les leçons du passé;  en vue d'établir une, des nouvelle-s entente-s entre la Direction du Cégep du Vieux Montréal et l'Association étudiante :  entente tenant compte des événements passés,  de la gestion du quotidien et  de la mise en œuvre des mandats de nos Assemblées générales,  sachant que toute entente sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale;  de nommer Dominique Bordeleau, François-Tim Fortin et Alexis Lamy-Labrecque pour entamer cette négociation;  Attendu que le gouvernement est fermement décidé à augmenter les frais de scolarité universitaires

			AGE
			PAS DE COURS LES MERCREDIS À 15h30  ✓ Attendu que l'administration ne respecte pas l'entente tacite qu'elle a avec l'AGECVM stipulant qu'aucun cours ne doit idéalement avoir lieu lors de nos Assemblées générales et Tables de concertation le mercredi à 15h30,  ❖ Que l'AGECVM entame des moyens de pression pour qu'aucun cours n'ait lieu lors des mercredis après 15h30  ❖ Que cette période soit inscrite sur le site d'omnivox
			LOCAL A3.14  ✓ Attendu que les locaux 3.12, 3.14 et 3.15 ont déjà appartenu à l'AGECVM et que l'administration surcharge l'établissement d'élèves, lesquels manquent d'espace e s'entasse à la cafétéria et à l'Exode lors de leurs pauses.;  ❖ Que l'AGECVM revendique le local 3.14 pour y installer un salon étudiant.
			<ul> <li>INFIRIMIÈRE</li> <li>✓ Attendu que le poste d'infirmière a été coupé, privant les élèves de soins de première ligne ainsi que d'un travail de prévention important;</li> <li>✓ Attendu que nos mobilisations pour son retour ont été vaines et que cette coupure s'inscrit dans des politiques plus larges de réduction des programmes sociaux au non d'un équilibre budgétaire idéalisé;</li> <li>❖ Que l'AGECVM réitère sa position, face au conseil d'administration du CSSS Jeanne Mance, pour le retour de l'infirmière au Cégep, en plus de dénoncer toutes les autres coupures imposées dans les services offerts par le CSSS</li> </ul>
			ÉGALITÉ DES SEXES ET CAUSE FÉMINISTE  ✓ Attendu la création récente d'un Comité femme au sein de l'AGECVM;  ✓ Attendu les positions féministes de l'AGECVM;  ✓ Attendu la hausse des tarifs des services publics qui nuit à la classe sociale la moins bien nantie, parmi laquelle les femmes sont en grand nombre;  ❖ Que l'AGECVM appuie la cause féministe et défende l'égalité des sexes au sein di cégep du Vieux Montréal  ❖ Et que l'AGECVM augmente la place laissée à la cause féministe dans son matérie d'information et au sein de ses comités
2010-11-02	A10-sp02	1.3	Moyens d'action  Revendications  Que les revendications de la grève soient :  > ()  > Pour le retour de l'infirmière au Cégep du Vieux-Montréal  > Pour que soit rendus à l'AGECVM les locaux 3.14 et 3.15
2010-10-06	A10-02	2.0	Femmes  ✓ Attendu que les valeurs féministes ont à de nombreuses fois été réaffirmées à l'AGECVM;  ✓ Attendu que notre mandat pour se battre pour la féminisation des textes dans toutes les instances du cégep n'est toujours pas respecté;  ✓ Attendu notre mandat contre les publicités à caractère sexiste;  ✓ Attendu la stagnation en matière d'égalité des sexes;  ✓ Attendu l'existence antérieure d'un comité femmes;  ■ Qu'un comité de mobilisation-femmes soit créé;  ■ Qu'un budget de 500,00 (cinq cents) \$ lui soit alloué et sois pris dans la case budgé.
2010-09-01	A10-01	2.2	taire mobilisation  INFIRMIÈRE  ATTENDIL OUE le centre de centre d

sence de l'infirmière au Cégep du Vieux Montréal;

dénoncer cette coupure

étudiant-e-s ne peuvent le contempler;

## Que l'AGECVM réclame l'accès illimité aux terrasses du 5ième étage

ATTENDU QUE la terrasse du 5ième étage n'est présentement pas accessible;

ATTENDU QUE cette coupure découle des suites du budget Bachand;

 Que l'AGECVM fasse pression auprès de l'administration pour que le projet de terrasse verte soit bonifié

ATTENDU QUE les espaces communs doivent être accessibles à toute la communauté; ATTENDU qu'un projet de terrasse verte a été démarré la session dernière et que les

ATTENDU QUE le centre de santé et services sociaux Jeanne-Mance a coupé la pré-

Que l'AGECVM organise une action le 16 septembre à 12h30 dans le but de

ATTENDU QUE 7606 étudiant-e-s seront donc privé-e-s des services d'une infirmière;

**TERRASSE VERTE** 

	-
	•
$\Delta G_{i}$	
	_

2010-05-05		ı		c ∕v м
Attendu que le magasin scolaire L'Aterlact réalise jusqu'à 30% de profit par article vendu;  Attendu que les livres et articles scolaires représentent une dépense majeure dans les dépenses de plusieurs étudiant-e-s et que certains de ces livres ne sont pas disponibles aux livres usagés;  Que l'AGECVM etigle de l'administration des prix plus abordables sur les articles du magasin scolaire;  Que l'AGECVM étudie la possibilité de transformer le magasin scolaire en coopérative MAUVAISE FOIDE L'ADMINISTRATION  (L)  Que l'AGECVM dénonce la mauvaise foi de l'administration du Cégep du Vieux Mortréal dans le dossier des frais afférents;  (L)  CONTRE TOUTE HAUSSE DES FRAIS ET POUR UN REINVESTISSEMENT  Que l'administration du cégep renonce définitivement à toute hausse de frais; Qu'elle (l'administration) se positionne clairement pour un reinvessement massif et public en éducation postsecondaire, dans une perspective de gratuité scolaire.  FRAIS AFFERENTS ET GOUVERNANCE DES CESEPS  Considérant que le projet d'augmentation des frais afferents proposé par l'administration composé uniquement de membres internes à la communauté du cégep;  Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration; Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration; Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration; Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmentent contraires à la volonité de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal ses positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la girent annéement l'accept des must de l'ACECVM et la la rentraîne pas trop de la direction à la des des des l'accepts de la des l'ACECVM de la part de l'administr	2010-05-05	H10-04	2.0	l'encontre de l'entente intervenue lors de la rencontre entre l'AGECVM et les Services
Attendu que les livres et articles scolaires représentent une dépense majeure dans les dépenses de plusieurs étudiant-e-s et que certains de ces livres ne sant pas disponibles aux livres usagés;   Que l'AGECVM etyde de l'administration des prix plus abordables sur les articles du magasin scolaire;   Que l'AGECVM étudie la possibilité de transformer le magasin scolaire en coopérative.				
magasin scolaire; Que l'AGECVM étudie la possibilité de transformer le magasin scolaire en coopérative  MAUVAISE FOI DE L'ADMINISTRATION  • () • Que l'AGECVM dénonce la mauvaise foi de l'administration du Cégep du Vieux Montréal dams le dossier des frais afférents;  • ()  2009-11-18  A09-sp01  1.3  CONTRE TOUTE HAUSSE DES FRAIS ET POUR UN REINVESTISSEMENT.  • Que l'administration du cégep renonce définitivement à toute hausse de frais;  • Qu'eile (l'administration) se positionne clairement pour un reinvestissement massif et public en éducation postsecondaire, dans une perspective de gratuité scolaire.  FRAIS AFFERENTS ET GOUVERNANCE DES CÉGEPS  • Considérant que le projet d'augmentation des frais afférents proposé par l'administration du cégep ne passerait pas s'il était présenté à un conseil d'administration compsée uniquement de membres internes à la communauté du cégep; • Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmenterait le nombre de membres externes sur le conseil d'administration; • Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la col·lectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire  Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.  que, le mercred 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfaints et moniteurl'RICES de la Gribouille (si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep)  2009-11-04  A09-04  6.0  MINES EXTERIEURS AGECVM  4 Attendu que la direction a engage un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors éte reçue;  4 Attendu que la direction à la parsage un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'av				Attendu que les livres et articles scolaires représentent une dépense majeure dans les dépenses de plusieurs étudiant-e-s et que certains de ces livres ne sont pas disponibles aux livres usagés ;
2010-02-03   H10-01   2.4   MAUVAISE FOI DE L'ADMINISTRATION     • Que l'AGECVM dénonce la mauvaise foi de l'administration du Cégep du Vieux Montréal dans le dossier des frais afférents;   • ()     • Que l'AGECVM dénonce la mauvaise foi de l'administration du Cégep du Vieux Montréal dans le dossier des frais afférents;   • ()     2009-11-18   A09-sp01   1.3   CONTRE TOUTE HAUSSE DES FRAIS ET POUR UN RÉINVESTISSEMENT     • Que l'administration du cégep renonce définitivement à toute hausse de frais;   • Qu'elle (l'administration) se positionne clairement pour un réinvestissement massif et public en éducation postsecondaire, dans une perspective de gratuite scolaire.   FRAIS AFFÉRENTS ET GOUVERNANCE DES CÉGEPS     • Considérant que le projet d'augmentation des frais afférents proposé par l'administration du cégep ne passerait pas s'il était présenté à un conseil d'administration composé uniquement de membres internes à la communaute du cégep;     • Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmenterait le nombre de membres externes puis qu'elle n'aurait plus son mot à dire     • Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateformé de la grève, que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudantES, enfants et moniteurTRICES de la Griboullle [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]  2009-11-04   A09-04   6.0   MURE EXTERIEURES AGECVM				magasin scolaire ;
Que l'AGECVM dénonce la mauvaise foi de l'administration du Cégep du Vieux Montréal dans le dossier des frais afférents;   Curiel de l'administration du cégep renonce définitivement à toute hausse de frais;   Vou'elle (l'administration) se positionne clairement pour un réinvestissement massif et public en éducation postsecondaire, dans une perspective de gratuité scolaire.   FRAIS AFFERENTS ET GOUVERNANCE DES CÉGEPS	2010-02-03	H10-01	2.4	MAUVAISE FOI DE L'ADMINISTRATION
<ul> <li>✓ Quel'administration du cégep renonce définitivement à toute hausse de frais;</li> <li>✓ Qu'elle (l'administration) as positionne clairement pour un réinvestissement massif et public en éducation postsecondaire, dans une perspective de gratuité scolaire.</li> <li>FRAIS AFFÉRENTS ET GOUVERNANCE DES CÉGEPS</li> <li>○ Considérant que le projet d'augmentation des frais afférents proposé par l'administration cumpsos uniquement de membres internes à la communauté du cégep;</li> <li>○ Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;</li> <li>○ Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puissqu'elle n'aurait plus son mot à dire</li> <li>Que l'administration du Cégep qui viervu Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.</li> <li>que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]</li> <li>MURS EXTÉREURS AGECVM</li> <li>Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel des son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;</li> <li>Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;</li> <li>Que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;</li> <li>Que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;</li> <li>Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.</li> <li>MURALE</li> <li>Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de</li></ul>				<ul> <li>Que l'AGECVM dénonce la mauvaise foi de l'administration du Cégep du Vieux Montréal dans le dossier des frais afférents;</li> <li>()</li> </ul>
V Qu'elle (l'administration) se positionne clairement pour un réinvestissement massif et public en éducation possescondaire, dans une perspective de gratuité scolaire.  FRAIS AFFÉRENTS ET GOUVERNANCE DES CÉGEPS  O Considérant que le projet d'augmentation des frais afférents proposé par l'administration du cégep ne passerait pas s'il était présenté à un conseil d'administration composé uniquement de membres internes à la communauté du cégepe;  Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;  Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prisses par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire  Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève,  que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteur*TRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep!   2009-11-04  A09-04  6.0  MURS EXTERIEURS AGECVM  4 Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reque;  4 Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avise l'AGECVM aurait pur repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM na paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  4 Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée géné	2009-11-18	A09-sp01	1.3	
FRAIS AFFĒRENTS ET GOUVERNANCE DES CĒGEPS  Considérant que le projet d'augmentation des frais afférents proposé par l'administration du cégep ne passerait pas s'il était présenté à un conseil d'administration composé uniquement de membres internes à la communauté du cégep; Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration; Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.  que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]  2009-11-04  A09-04  6.0  MINS EXTÉRIEURS AGECVM  Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reque;  Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM,  Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM aurait pur repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM aurait pur repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM experce de l'AGECVM (adopté lors de l'Adeministration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce demier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM (adopté lo				✓ Qu'elle (l'administration) se positionne clairement pour un réinvestissement massif et
Considérant que le projet d'augmentation des frais afférents proposé par l'administration du cégep ne passerait pas s'il était présenté à un conseil d'administration composé uniquement de membres internes à la communauté du cégep;  • Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;  • Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire  Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.  que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]  2009-11-04  A09-04  6.0  MURS EXTERIEURS AGECVM  4 Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reque;  4 Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reque;  4 Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reque;  4 Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par papont à la personnalisation de ce demier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale AO7-03, du 28 novembre 2007) d'exiger				
o Ĉonsidérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;  ○ Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mà d'ire  Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.  que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]  2009-11-04  A09-04  6.0  MURS EXTERIEURS AGECVM  4 Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;  4 Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  - Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  4 Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;  4 Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiant e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeier le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  4 Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  4 que l'AGECVM conserve l'image de Stéph				<ul> <li>Considérant que le projet d'augmentation des frais afférents proposé par l'administration du cégep ne passerait pas s'il était présenté à un conseil d'administration composé uniquement de membres internes à la communauté du cé-</li> </ul>
o Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.  que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]  MURS EXTÉRIEURS AGECVM  4 Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;  4 Attendu que l'AGECVM en en engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  4 Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;  4 Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiant-es (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  4 Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvol de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur amurale				o Considérant que les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le
lectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire Que l'administration du Cégep du Vieux Montréal se positionne officiellement contre les projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.  que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]  4.09-04  6.0  MURS EXTÉRIEURS AGECVM  4. Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;  4. Attendu que l'AGECVM aurait pur repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM;  4. Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  - Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  4. Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;  4. Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiant-e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la metraque;  4. Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale AO7-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  - que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale  2009-11-04  A09-04  5.0  LOCAUX DES COMITÉS				o Considérant que l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de me-
projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève. que, le mercredi 25 novembre 2009, les grévistes laissent passer les parentES étudiantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]  2009-11-04  A09-04  6.0  MURS EXTÉRIEURS AGECVM  Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;  Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;  Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiante-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale AO7-Q3, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale  2009-11-04  A09-04  5.0  LOCAUX DES COMITÉS				lectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire
diantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de complications avec le cégep]  2009-11-04  A09-04  6.0  MINS EXTÉRIEURS AGECVM  Attendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;  Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM;  Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;  Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiant-e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale				projets sur la gouvernance des cégeps et que cette revendication soit intégrée à la plateforme de la grève.
A09-04  A09-04  A09-04  A09-04  A09-04  Autendu que l'AGECVM avait informé la direction par courriel de son intention de continuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;  Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM;  Attendu que l'AGECVM;  Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  - Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  - que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur saurale  LOCAUX DES COMITÉS				diantES, enfants et moniteurTRICES de la Gribouille [si cela n'entraîne pas trop de
tinuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part de la direction n'avait alors été reçue;  Attendu que la direction a engagé un sous-traitant pour repeindre le mur extérieur à l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM;  Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  - Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;  Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiant-e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale  LOCAUX DES COMITÉS	2009-11-04	A09-04	6.0	
l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préalablement avisé l'AGECVM;  Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup moins élevés;  Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.  MURALE  Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;  Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiantes (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale  LOCAUX DES COMITÉS				tinuer la murale à l'extérieur des murs de l'AGECVM et qu'aucune réponse de la part
				l'AGECVM et qu'elle envoie à l'AGECVM la facture de 705,47 sans en avoir préala-
MURALE  ♣ Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;  ♣ Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiant-e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  ♣ Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  - que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale  2009-11-04 A09-04 5.0 LOCAUX DES COMITÉS				4 Attendu que l'AGECVM aurait pu repeindre elle-même ledit mur à des coûts beaucoup
♣ Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;         ♣ Considérant que Stéphane Godbout en tant qu'ex directeur du Services aux étudiant-e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;         ♣ Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;         - que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale         2009-11-04       A09-04       5.0       LOCAUX DES COMITÉS				- Que l'AGECVM ne paie pas la facture envoyée par l'administration.
e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la matraque;  Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM (adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay;  que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale  2009-11-04 A09-04 5.0 LOCAUX DES COMITÉS				♣ Considérant les plaintes reçues par l'AGECVM de la part de l'administration et de Stéphane Godbout par rapport à la personnalisation de ce dernier et de Jean-Guy Tremblay sur la murale de l'AGECVM;
Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM ( <u>adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007</u> ) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy Tremblay; - que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale  2009-11-04 A09-04 5.0 LOCAUX DES COMITÉS				e-s (SAE) fait partie de l'historique de l'AGECVM et qu'il y a nécessité de rappeler le mépris envers les étudiant-es dont il a fait preuve, notamment lors du mardi de la ma-
- que l'AGÉCVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur sa murale  2009-11-04				♣ Considérant l'ancien mandat de l'AGECVM ( <u>adopté lors de l'Assemblée générale A07-03, du 28 novembre 2007</u> ) d'exiger le renvoi de Stéphane Godbout et Jean-Guy
2009-11-04 A09-04 5.0 <b>LOCAUX DES COMITÉS</b>				- que l'AGECVM conserve l'image de Stéphane Godbout et de Jean-Guy Tremblay sur
	2009-11-04	A09-04	5.0	

	75
~	JE

Radio, du Journal, et du Gratuit);  - Que l'administration du Cégep ne remette pas en question la possibilité pour les cités de meubler leurs locaux avec les meubles qu'ils veulent;  - Que l'administration compense les coûts des meubles perfus dans cette opér salubrité, et que ces coûts de remplacement intégral soient proportionnels aux veaux critères.  2009-11-04  A09-04  2.0  Attendu que la hausse des frais afférents et celle des coûts d'utilisation des ser publics sont issues de la même logique néolibérale de sous-financement des ser publics en vue d'implanter un concept d'utilisateurs-ricces payeur-euses;  - Attendu que d'autres Associations étudiantes sont confrontées à cette probléma qu'en ce sens, il serait futile de s'isoler;  Le Comité de mobilisation propose que :  - Que la tutte contre la hausse des frais afférents soit intégrée au plan d'action r nal contre la hausse des tarifs dans les services publics.  - Que le Bureau exècutif négocie avec l'administration du cégep pour qu'elle ne dé pas sa proposition d'augmentation des frais afférents au Conseil d'administratique dans le cas ou elle s'obstinerait à vouloir le déposer, qu'au moins elle organis référendum sur le sujet seion les modalités suivantes :  - 25% de participation étudiante  - Un scrutin secret sur le territoire du Cégep.  - Qu'un membre de l'AGECVM participe à l'organisation du processus référends sur les complets de mobilisation organise une action de perturbation de la terrasse; aidé en cela par le Bureau exécutif, d'mois, et de négocier avec l'administration  - Attendu que notre charle stipule que l'AGECVM doit respecter l'anvironnement;  - Attendu que notre charle stipule que l'AGECVM doit respecter l'anvironnement;  - Attendu que la terrasse du 4ême et du 3ême soit aménagée de façon plus écologique façon à rendre des services sociaux à ces visiteurs et ses visiteuses  - Que la terrasse du 4ême et du 3ême soit aménagée de façon plus écologique le visiteurs et ses visiteurs et ses visiteurses.  - Que par extension, le cégep adopte un		1	1	, č/v м
2009-11-04  A09-04  2.0  4 Attendu que la hausse des frais afférents et celle des coûts d'utilisation des ser publics sont issues de la même logique néolibérale de sous-financement des ser publics en vue d'implanter un concept d'utilisateurs-trices payeur-euses;  4 Attendu que d'autres Associations étudiantes sont confrontées à cette probléma qu'en ce sens, il serait futile de s'isoler;  Le Comité de mobilisation propose que :  - Que la lutte contre la hausse des frais afférents soit intégrée au plan d'action r nal contre la hausse des tarifs dans les services publics.  4 Que le Bureau exécutif négocie avec l'administration du cégep pour qu'elle ne dé pas sa proposition d'augmentation des frais afférents au Conseil d'administration que dans le cas ou elle s'obstinerait à vouloir le déposer, qu'au moins elle organis référendum sur le sujet selon les modalités suivantes :  - 25% de participation des modalités suivantes :  - 26 Qu'un membre de l'AGECVM participe à l'organisation du processus référendes et Constité de la Comité de mobilisation organise une action de perturbation de la terrasse réclamer la réappropriation de la terrasse, aidé en cela par le Bureau exécutif, d mois, et de négocier avec l'administration  - Attendu que notre charte stipule que l'AGECVM doit respecter l'environnement;  - Attendu que la terrasse du 4ême est interdite d'accès aux étudiant-e-s  - Que les étudiant-e-s aient l'accès à la terrasse du 4ème;  - Que la terrasse du 4ème et du 3ème est interdite d'accès aux étudiant-e-s  - Que les étudiant-e-s aient l'accès à la terrasse du 4ème et se verties et ses visiteuses  - Que, par extension, le cégep adopte une politique de verdissement des espaces tonnés;  - Qu'une éducation sur l'environnement et l'agriculture urbaine soit offerte aux visi et visiteuses de la terrasse ES DROITS AFFÉRENTS  - Attendu que la solution du Cégep devrait faire des pressions auprès du gouve ment plutôt que de solliciter, une fols de plus, le portefeuille de ses étudiant-es et udiant-es n'ont pas à payer les frai				<ul> <li>Que l'administration du Cégep ne remette pas en question la possibilité pour les comités de meubler leurs locaux avec les meubles qu'ils veulent;</li> <li>Que l'administration compense les coûts des meubles perdus dans cette opération salubrité, et que ces coûts de remplacement intégral soient proportionnels aux nou-</li> </ul>
référendum sur le sujet selon les modalités suivantes :  25% de participation étudiante  Un scrutin secret sur le territoire du Cégep.  Qu'un membre de l'AGECVM participe à l'organisation du processus référende de l'AGECVM participe à l'organisation du processus référende que le Comité de mobilisation organise une action de perturbation de la terrasse réclamer la réappropriation de la terrasse, aidé en cela par le Bureau exécutif, d'mois, et de négocier avec l'administration  Attendu que notre charte stipule que l'AGECVM doit respecter l'environnement;  Attendu que la terrasse du 4ème est interdite d'accès aux étudiant-e-s  Que les étudiant-e-s aient l'accès à la terrasse du 4ème;  Que la terrasse du 4ème et du 3ème soit aménagée de façon plus écologique façon à rendre des services sociaux à ces visiteurs et ses visiteuses  Qu'une éducation sur l'environnement et l'agriculture urbaine soit offerte aux visi et visiteuses de la terrasse  2009-10-07  A09-03  1.0  CONTRE TOUTE HAUSSE DES DROITS AFFÉRENTS  Attendu que la solution au sous-financement de l'éducation est le réinvestissemer  Attendu que la solution au sous-financement de l'éducation est le réinvestissemer  Attendu que la direction du Cégep devrait faire des pressions auprès du gouvent plutôt que de solliciter, une fois de plus, le portefeuille de ses étudiant-e-s  Que l'AGECVM se positionne contre le plan actuel de l'administration du Cége Vieux Montréal de hausser les frais afférents.  CAGE À VÉLOS  Attendu que nos mandats pour le respect de l'environnement  Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire  Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire  Attendu que nos mandats pour augmenter le nombre de supports à vélos dispor pour les étudiant-e-s ;	2009-11-04	A09-04	2.0	<ul> <li>Attendu que la hausse des frais afférents et celle des coûts d'utilisation des services publics sont issues de la même logique néolibérale de sous-financement des services publics en vue d'implanter un concept d'utilisateurs-trices payeur-euses;</li> <li>Attendu que d'autres Associations étudiantes sont confrontées à cette problématique qu'en ce sens, il serait futile de s'isoler;</li> <li>Le Comité de mobilisation propose que :         <ul> <li>Que la lutte contre la hausse des frais afférents soit intégrée au plan d'action national contre la hausse des tarifs dans les services publics.</li> </ul> </li> <li>Que le Bureau exécutif négocie avec l'administration du cégep pour qu'elle ne dépose pas sa proposition d'augmentation des frais afférents au Conseil d'administration et</li> </ul>
que le Comité de mobilisation organise une action de perturbation de la terrasse réclamer la réappropriation de la terrasse, aidé en cela par le Bureau exécutif, di mois, et de négocier avec l'administration de la terrasse du Perurion de la terrasse du 4ème est interdite d'accès aux étudiant-e-s  • Attendu que la terrasse du 4ème est interdite d'accès aux étudiant-e-s  • Que les étudiant-e-s aient l'accès à la terrasse du 4ème;  • Que la terrasse du 4ème et du 3ème soit aménagée de façon plus écologique de façon à rendre des services sociaux à ces visiteurs et ses visiteuses  • Que, par extension, le cégep adopte une politique de verdissement des espaces tonnés;  • Qu'une éducation sur l'environnement et l'agriculture urbaine soit offerte aux visiteuses de la terrasse  2009-10-07  A09-03  1.0  CONTRE TOUTE HAUSSE DES DROITS AFFÉRENTS  - Attendu que la solution au sous-financement de l'éducation est le réinvestissement et visiteuses de la terrasse  CAITE TOUTE HAUSSE DES DROITS AFFÉRENTS  - Attendu que la solution au sous-financement de l'éducation est le réinvestissement et visiteuses de la direction du Cègep devrait faire des pressions auprès du gouve ment plutôt que de solliciter, une fois de plus, le portefeuille de ses étudiant-e-s  • Que l'AGECVM se positionne contre le plan actuel de l'administration du Cège Vieux Montréal de hausser les frais afférents.  CAGE À VÉLOS  - Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire  - Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire  - Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire  - Attendu que nos mandats pour augmenter le nombre de supports à vélos dispor pour les étudiant-e-s ;				référendum sur le sujet selon les modalités suivantes :  25% de participation étudiante  Un scrutin secret sur le territoire du Cégep.  Qu'un membre de l'AGECVM participe à l'organisation du processus référendaire
et visiteuses de la terrasse  2009-10-07  A09-03  1.0  CONTRE TOUTE HAUSSE DES DROITS AFFÉRENTS  - Attendu que la solution au sous-financement de l'éducation est le réinvestissement - Attendu que les étudiant-e-s n'ont pas à payer les frais du sous-financement ;  - Attendu que la direction du Cégep devrait faire des pressions auprès du gouve ment plutôt que de solliciter, une fois de plus, le portefeuille de ses étudiant-e-s  • Que l'AGECVM se positionne contre le plan actuel de l'administration du Cége Vieux Montréal de hausser les frais afférents.  CAGE À VÉLOS  - Attendu nos positions pour le respect de l'environnement  - Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire  - Attendu que nos mandats pour augmenter le nombre de supports à vélos dispor pour les étudiant-e-s;	2009-10-07	A09-03	3.0	que le Comité de mobilisation organise une action de perturbation de la terrasse pour réclamer la réappropriation de la terrasse, aidé en cela par le Bureau exécutif, d'ici 1 mois, et de négocier avec l'administration  - Attendu que notre charte stipule que l'AGECVM doit respecter l'environnement;  - Attendu que la terrasse du 4ème est interdite d'accès aux étudiant-e-s  • Que les étudiant-e-s aient l'accès à la terrasse du 4ème;  • Que la terrasse du 4ème et du 3ème soit aménagée de façon plus écologique et de façon à rendre des services sociaux à ces visiteurs et ses visiteuses  • Que, par extension, le cégep adopte une politique de verdissement des espaces bé-
Montréal; - Attendu que le CACE a élaboré un projet de cage à vélos payante; - Attendu que les vélos sont interdits à l'intérieur du cégep - Que l'AGECVM revendique la gratuité de l'accès à la cage à vélos; - Que l'AGECVM se positionne contre la tarification de l'utilisation de tout nouveau tionnement à vélos; - Que l'AGECVM se positionne pour la tolérance des vélos au 3ème étage - Que l'AGECVM se positionne pour une meilleure surveillance des supports à verieure.	2009-10-07	A09-03	1.0	CONTRE TOUTE HAUSSE DES DROITS AFFÉRENTS  Attendu que la solution au sous-financement de l'éducation est le réinvestissement;  Attendu que les étudiant-e-s n'ont pas à payer les frais du sous-financement;  Attendu que la direction du Cégep devrait faire des pressions auprès du gouvernement plutôt que de solliciter, une fois de plus, le portefeuille de ses étudiant-e-s  Que l'AGECVM se positionne contre le plan actuel de l'administration du Cégep du Vieux Montréal de hausser les frais afférents.  CAGE À VÉLOS  Attendu nos positions pour le respect de l'environnement  Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire  Attendu que nos mandats pour augmenter le nombre de supports à vélos disponibles pour les étudiant-e-s;  Attendu que les vols de vélos sont une chose problématique dans le centre ville de Montréal;  Attendu que le CACE a élaboré un projet de cage à vélos payante;  Attendu que les vélos sont interdits à l'intérieur du cégep  Que l'AGECVM revendique la gratuité de l'accès à la cage à vélos;  Que l'AGECVM se positionne contre la tarification de l'utilisation de tout nouveau stationnement à vélos;  Que l'AGECVM se positionne pour la tolérance des vélos au 3ème étage  Que l'AGECVM se positionne pour une meilleure surveillance des supports à vélos ainsi que la responsabilité du cégep envers les vols des vélos attachés autre part que sur les supports à vélos officiels;  Que l'AGECVM revendique d'avantage de droits aux cyclistes;  Que l'AGECVM réitère sa position en faveur de la gratuité du centre sportif



- Attendu que la permanence de l'Association étudiante travaille à l'avancement des dossiers de l'AGECVM:
- Attendu que les dits permanents doivent délaisser les mandats politiques de l'Association étudiante pour se consacrer aux dossiers courants;
- Attendu que le travail politique et de recherche de l'AGECVM s'en trouve ralenti
- Qu'un comité ad-hoc se penche sur la nécessité de créer un poste de permanence politique et présente un rapport de travail qui sera déposé au plus tard le ieudi précédant la dernière assemblée générale de la session en vue de son étude par le comité de mobilisation, le bureau exécutif et qu'il soit présenté à la dite assemblée générale.

#### <u>ÉTUDIANT-E-S SOIR : CASIERS ET MAGASIN SCOLAIRE</u>

- Attendu les nombreuses plaintes étudiantes concernant ces sujets;
- Attendu que les étudiant-e-s du soir ont droit aux mêmes services que les étudiant-e-s de jour :
- Que l'AGECVM exige qu'il y ait plus de casiers pour les étudiant-e-s et notamment pour les étudiant-e-s du soir qui en sont complètement privé-e-s ;
- Que l'AGECVM exige que le magasin scolaire soit ouvert plus tard pour servir les étudiant-e-s du soir

#### MICRONDES CAFÉTÉRIA

• Que l'AGECVM demande à ce qu'il y ait plus de micro-ondes à la cafétéria

#### AGRANDISSEMENT DE L'EXODE

- Attendu les prix élevés à la cafétéria du cégep;
- Attendu que l'Exode est ouverte tard afin de servir l'ensemble des membres de I'AGECVM;
- Attendu que l'Exode a besoin d'une seconde caisse au minimum pour servir adéquatement le flot d'étudiant-e-s qui y viennent
- Que l'AGECVM se positionne en faveur de l'agrandissement de l'Exode sans empiéter sur l'espace des casiers

#### LIEUX DÉTENTE ET TERRASSES

- Attendu que les cours requièrent une capacité de concentration éléphantesque pour un apprentissage adéquat;
- Attendu que la capacité de concentration d'un être humain est limitée;
- Attendu que le loisir et le divertissement constituent un outil précieux pour permettre à l'esprit de se relaxer et est essentiel à l'équilibre de l'être humain entre son intellect et
- Attendu que la terrasse est un lieu approprié aux rencontres et au repos;
- Attendu qu'il n'y a aucun lieu réservé au divertissement libre sur la propriété du CE-GEP.
- Que l'AGECVM réclame une plus grande liberté d'actions sur la terrasse et un droit aux jeux et divertissements de toutes sortes.

#### AIRE DE JEU SUR LA TERRASSE

- Attendu qu'il n'y a pas vraiment de lieu pour s'amuser au Cégep;
- Attendu que la terrasse à toujours servi à peu près à ça;
- Attendu que les gardas ont augmenté les interventions par rapport aux ieux/musique/etc.
- Myriam Benzakour (Sciences humaines Questions internationales) propose que l'AGECVM appuie les revendications étudiantes voulant qu'une aire de jeu soit délimitée sur la terrasse

#### H09-05 4.5 **UTILISATION LISTE DES MEMBRES**

que la liste complète des membres de l'AGECVM ne puisse être utilisée qu'après décision d'une instance de l'AGECVM (Bureau exécutif, Table de concertation ou Assemblée générale)

#### H09-05 PAS DE PROTIOCOLE CADRE POUR LES BED-IN'S 2009-05-06 que l'AGECVM ne signe jamais dans son histoire un protocole cadre pour les bed-in 2009-02-25 H09-02 2.0

44

CADRE DES SUBVENTIONS ÉTUDIANTES AGECVM

#### Dans le but de :

- S'assurer qu'un maximum d'élèves puisse bénéficier du programme de subvention étudiante de l'AGECVM
- S'assurer que l'argent donné est bien utilisé dans le cadre décrit dans la demande de subvention
- S'assurer que les élèves qui proposent un projet bénéficient d'un support, car l'AGECVM encourage les initiatives étudiantes

2009-05-06



Le Bureau exécutif propose que la Table de concertation adopte les règles suivantes pour la sélection des subventions de projets étudiants que l'AGECVM encouragera.

- Tout candidat(e)s n'ayant jamais reçu une subvention de l'AGECM pour financer un projet étudiant se voit prioriser par rapport à un étudiant qui aurait déjà bénéficié de ces subventions lors de sessions antérieures.
- Toute candidature doit d'abord être présentée au Bureau exécutif de l'AGECVM afin de subir une première évaluation qui consistera à s'assurer que la demande de subvention répond à tous les critères de sélection avant d'être amenée à la Table de concertation.
- Toute candidature qui ne répond pas à l'ensemble des modalités de sélection sera automatiquement refusée.
- Le Bureau exécutif n'a aucun autre pouvoir de décision sur la sélection des demandes, une fois l'étape de l'admissibilité complétée.
- Toute demande de subvention soumise après la date limite prévue par le Bureau exécutif se verra refusée. Cette date est le vendredi de la troisième (3ème) semaine de chaque session.
- Si le projet soumis nécessite des fonds avant la Table de concertation suivante, un comité de sélection composé du Bureau exécutif ainsi que du Comité de suivi examinera l'urgence de la demande et se réserve le droit d'approuver le projet, qui sera ensuite entériné lors de la prochaine Table de concertation.
- o Les projets soumis par les étudiants doivent répondre aux critères suivants :
  - Avoir une vocation sociale
  - Avoir une vocation académique
  - Avoir un débouché sur la vie étudiante au CVM :
    - Expositions, conférences, activités étudiantes, etc.
- Au moins une activité de rayonnement (1) devra être réalisée (modalités à discuter et dans la mesure du possible) afin de transmettre l'expérience vécue tout au long du projet.
- o Un suivi du projet entre les promoteurs et le Bureau exécutif est obligatoire.
- o Le suivi sera effectué en Bureau exécutif.
- Tout cas de litige relier au suivi des projets sera automatiquement porté en Table de concertation qui aura alors plein pouvoir sur l'avenir du projet. Il est donc préférable que les promoteurs soient présents aux Tables de concertation.
- o Les projets déposés soient une initiative étudiante du CVM et que le « leadership » du projet soit principalement mené par ces mêmes étudiants.
- Le Bureau exécutif disposera de tous les documents nécessaires qui seront disponible au secrétariat dès la semaine prochaine

#### Première demande de subvention

- 1- Dépôt de la candidature au secrétariat de l'AGECVM afin d'assurer l'admissibilité par le Bureau exécutif
- 2- Subvention débattue, validée ou refusée, selon les membres de la Table de concertation si toutes les modalités d'admission sont conformes
- 3- Lettre d'appui au projet est fortement recommandée
- 4- La subvention de l'AGECVM ne peut dépasser 70% du projet total
- 5- Au moins une activité de rayonnement suite au projet (dans la mesure du possible)
- 6- Dans le cas d'une demande refusée pour cause technique, les promoteurs peuvent redéposer leur projet la session suivante en étant conseillé par l'AGECVM afin de le rendre conforme aux modalités d'admission.

Si toutefois le projet est refusé parce qu'il ne répond pas aux types de projets subventionnés, les promoteurs ne peuvent le redéposer

### Deuxième demande de subvention

- 1- Dépôt de la candidature au secrétariat de L'AGECVM afin d'assurer l'admissibilité par le Bureau exécutif
- 2- Subvention débattue, validée ou refusée, selon les membres de la Table de concertation si toutes les modalités d'admission sont conformes
- 3- Lettre d'appui au projet est OBLIGATOIRE
- 4- La subvention de l'AGECVM ne peut dépasser 40% du projet total
- 5- Au moins une activité de rayonnement (dans la mesure du possible) ainsi qu'un RAPPORT sur le projet déposé au secrétariat de l'AGECVM qui comprend les réalisations faites, l'expérience acquise ainsi que ses retombées doit aussi être remit 1 mois après la fin du projet
- 6- Un même projet ne peut être subventionné deux fois de suite : doit être un nou-

			2	-
Ţ		_	Į	2
Α	(	1	Ł	=
	<u>,                                     </u>	フ	7	Ξ.

		1	C7v M
			veau projet (même s'il provient du même promoteur)  N.B : Toutefois, un projet peut être subventionné sur plusieurs sessions, il suffit d'en avertir dès la première demande et de prévoir les versements
			FRAIS POUR ACTIVITÉS REPRÉSENTATION AGECVM : POLITIQUE la mise en dépôt de l'abolition de la Politique d'indemnisation des frais pour activités de représentation de l'AGECVM
2009-02-04	H09-01	2.1	<ul> <li>C. FéeTéria</li> <li>Attendu que les revendications des étudiant-e-s concernant le projet de cafétéria coopérative n'a pas été entendu par l'administration.</li> <li>Attendu que la décision d'aller en procédure d'appel d'offre décline quasi d'office le projet de coopérative puisque les multinationales qui soumettront leur projet possèdent un avantage évident face au tout petit projet des étudiant-e-s;</li> <li>Attendu que le délai imposé entre l'appel d'offre annonçant les critères de sélection et le choix finale est trop court pour que le projet étudiant puisse se réajuster. Cela bien entendu, parce que ces étudiants et étudiantes ne possèdent pas un arsenal d'employé-e-s à temps plein à leur services</li> <li>❖ Que l'AGECVM adopte le plan d'escalade des moyens de pression (voir Calendrier) suivant jusqu'à ce que le projet de la FéeTéria soit adopté</li> </ul>
2008-09-03	A08-01	2.3	CAMPAGNE STOPPONS LA PRIVATISATION DES SERVICES SOCIAUX () ()
			<ul> <li>Que soit aussi intégré nos actions contre la privatisation et nos réalités locales telles que le projet de Cafétéria Coop et la multiplication des Zooms média dans le cégep.</li> <li>()</li> </ul>
2007-11-28	A07-03	1.0	MARDI DE LA MATRAQUE  ➤ Attendu les événements survenus dans la nuit du mardi 13 novembre au mercredi 14 novembre lors de la tenue du bed-in large tel que décidé en Assemblée Générale par l'AGECVM  ➤ Attendu que la tenue de bed-in dans le cadre de la grève de trois jours a pour but de fournir aux étudiant-e-s un endroit où prendront places différentes activités liées à la grève (conférences, débats, manifestations, etc.) et où il est possible de dormir dans l'objectif de faciliter la participation aux lignes de piquetage le matin  ➤ Attendu qu'alors que l'ensemble des corps syndicaux du cégep recommandaient à l'administration d'écouter la volonté des étudiant-e-s concernant la tenue du bed-in, l'administration d'écouter la volonté des étudiant-e-s concernant la tenue du bed-in, l'administration du Cégep choisit au contraire le refus de négocier avec l'association étudiante lors de la journée du 13 novembre 2007 et annonce clairement qu'elle fera intervenir la police avant même le début de la soirée  ➤ Attendu qu'advenant l'utilisation de moyens répressifs contre les étudiant-e-s, l'AGECVM doit utiliser tous les moyens pour se défendre  ➤ Attendu que la direction choisit d'envoyer l'anti-émeute pour diluer la contestation étudiante et s'ensuivit une des plus brutales interventions policières dans l'historique contestataire du Cégep du Vieux Montréal, incluant l'utilisation de matraques, fusils Taser, fusils à balles de caoutchouc, poivre de Cayenne et 105 arrestations  ➤ Attendu que cette intervention musclée a laissé des séquelles psychologiques et physiques importantes à de nombreux-ses étudiant-e-s, tels que des maux de corps, ecchymoses, bras cassé, peur de bruits ressemblant à ceux d'une matraque, etc.  ■ Que l'AGECVM réaffirme son opposition à toute répression émotive, économique et physique de la part de l'administration, de la sécurité, des forces de l'ordre et de l'État  ■ Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement une administration de mauvaise foi ainsi que ses décisions qui ont mis en péril la s



	d'une soirée pour le droit à l'avortement et avait personnellement frappé des étudiant-
	e-s  > Attendu que lors de la soirée du 13 novembre 2007, Jean-Guy Tremblay a refusé toute négociation avec l'association étudiante et avait un plan précis d'intervention, menaçant déjà les personnes présentes
	<ul> <li>Que l'AGECVM affirme sa désapprobation des moyens d'action entrepris par Jean- Guy Tremblay lors du Mardi de la Matraque et dans le passé</li> </ul>
	<ul> <li>Que l'AGECVM mette en branle une campagne pour exiger sa démission immédiate <u>DÉMISSION DEMANDÉE DE J.ROUSSEL ET S.GODBOUT</u></li> </ul>
	<ul> <li>✓ Attendu que Jacques Roussil, Directeur général, et Stéphane Godbout, Directeur du Service aux étudiant-e-s, ont mis en péril la sécurité des étudiant-e-s refusant de quitter le Cégep mardi le 13 novembre, dans le contexte de la grève de 3 jours</li> <li>❖ Que l'AGECVM mette en branle une campagne pour exiger les démissions immédiates de Jacques Roussil et Stéphane Godbout</li> </ul>
	CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS Chronologie des événements du mardi 13 novembre 2007 adoptée
	SOIRÉES BÉNÉFICES POUR LES ARRËTÉ-E-S
	<ul> <li>Que l'AGECVM avance 500,00 (cinq cents) \$ pour organiser un show bénéfice pour les arrêté-e-s de la grève remboursable à même les profits dégagés, à condition que cet argent serve au fond légal des 105 arrêté-e-s du Mardi de la Matraque</li> <li>Que le party de fin de session vende la bière à 2,00 (deux) \$ et donne l'ensemble de ses profits au fond légal des arrêté-e-s de grève</li> </ul>
	MANIFESTATION CONTRE L'ADMINISTRATION DU CVM
	<ul> <li>Attendu que les administrations du Cégep du Vieux Montréal et de l'UQÀM ont refusé toutes deux de négocier avec les syndicats étudiants concernant la tenue de bed-in</li> <li>Attendu que ces mêmes administrations n'ont pas hésité à envoyer l'anti-émeute contre les étudiant-e-s</li> </ul>
	<ul> <li>Attendu que l'administration du Cégep du Vieux Montréal a menti dans son communiqué de presse à propos des évènements du 13 novembre</li> <li>Attendu que par leur attitude, ces administrations prennent clairement position contre</li> </ul>
	le mouvement étudiant et ses revendications>> - Que l'AGECVM organise une manifestation le mercredi 12 décembre 2007 à 15h30 pour dénoncer l'attitude de l'administration et que les associations étudiantes de l'UQAM soient invitées à y participer - Que soient confectionnées pour cette manifestation trois bannières : < <mardi a="" de="" la="" matraque,="" on="" résisté!="">&gt;, &lt;<jean-guy démissionne!="" tremblay,="">&gt;, &lt;<police justice="" nulle="" part!="" partout,="">&gt;</police></jean-guy></mardi>
	PAS DE REPRÉSAILLES qu'il n'y ait aucunes représailles de la part de l'Administration du cégep envers les étudiant-e-s qui ont participé aux événements du 13 novembre, et, s'il advient des représailles, que l'AGECVM utilise tous les moyens possibles à sa disposition pour défendre
2007 10 17	ses membres
2007-10-17 A07-02 1.0	<ul> <li>O.H. CAFÉTÉRIA: VERS UNE COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE</li> <li>Attendu que la cafétéria est un établissement privé qui fait des profits sur le dos des étudiantEs</li> <li>Que l'AGECVM participe</li> </ul>
	<ul> <li>à la mise en place d'une coopérative étudiante verte, biologique, sociale et avec des plats végétariens pour remplacer la cafétéria en place,</li> <li>qu'un comité ouvert à tous et toutes soit formé pour discuter des détails de cette coopérative, et</li> </ul>
	<ul> <li>que les employé-e-s de la cafétéria soient consulté(e)s sur le projet</li> </ul>
2007-10-17 A07-02 1.	D.E. LOGICIEL LIBRE AU CVM  → Attendu l'utilisation généralisée de logiciels privés au cégep (Microsoft Word, Adobe
	Photoshop,);  > Attendu l'utilisation croissante des solutions Microsoft CVM virtuel et, depuis peu, la
	suite Office pour étudiants;  > Attendu qu'il existe des alternatives de qualité égale ou supérieure à ces logiciels privés, comme OpenOffice ou FireFox, qui ne coûtent rien, n'encouragent pas les méga entreprises de l'informatique et permettent de s'habituer à ces alternatives, brisant la
	dépendance aux logiciels Microsoft; propose de mandater le Bureau exécutif pour qu'il demande au cégep de remplacer les logiciels génériques (fureteur, traitement de texte, feuille de calcul, suite bureautique,)
ı I	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,

Ļ		
$\Delta$	7F	
~	7	

	1	1	c∕v м
			par des logiciels libres (Open source et distribués gratuitement) et d'étudier la possibilité d'enseigner, à moyen terme, les logiciels libres parallèlement à, ou à la place des logiciels spécialisés de source privée en graphisme, design, photographie, etc, particuliè-
2227 22 22	407.04		rement puisque ces logiciels sont en évolution constante
2007-09-02	A07-01	6.0	CONTRE LE PRIVÉ AU CVM que l'AGECVM réaffirme son mandat contre la présence de compagnies privées au sein du cégep
			PLUS DE RACKS À VÉLO AUTOUR DU CÉGEP
			- Attendu le cruel manque de rack a vélos;
			- Attendu que l'administration émet des sanctions pour les vélos pas sur les racks;
			- Attendu que le vélo est un moyen de transport écologique;
			Que l'AGECVM demande au cégep de doubler le nombre de racks à vélos autour
			du cégep
2007-03-05	H07-02	6.0	ACCÈS DES ÉTUDIANT-E-S AU CENTRE SPORTIF DU CVM
			Nicolas Barbeau-Lachance (Sciences humaines Étant donné que le cégep du Vieux Montréal dispose d'en centre sportif très bien équipé;
			Que l'AGECVM négocie afin que les étudiant-e-s aient un accès préférentiel aux le seuve prostife protuitement.
0007.00.07	1107.04	4.0	locaux sportifs gratuitement
2007-02-07	H07-01	4.0	RACK À VÉLOS
			<ul> <li>Attendu que les supports à vélos situés à l'extérieur du cégep proposent un système conventionnel et non sécuritaire de stationnement pour les vélos, ce qui les rend vul- nérables aux vols et aux vandalismes;</li> </ul>
			<ul> <li>Attendu que plusieurs étudiant(e)s et employé(e)s du cégep sont réticent(e)s à l'effet d'utiliser leurs vélos pour venir au cégep, puisque les risques de vols ou de vanda- lismes de leurs biens seront toujours très élevés;</li> </ul>
			• Attendu que un nouvel aménagement sécuritaire de stationnement pour les vélos, situé à l'intérieur du cégep, serait une bonne solution afin de favoriser le transport à
			vélo et par le fait même, encourager les cyclistes potentiels à l'utiliser;
			Attendu que le vélo est un système de voyagement et de mise en forme non polluant
			qui mérite indéniablement l'attention et l'encouragement de tous(tes) et chacun(es);  • Attendu que et j'en passe
			Il est proposé que l'AGECVM, à travers un comité ouvert à tous(tes) et dont le coordon- nateur serait moi-même, réclame un espace de stationnement à vélos sécuritaire auprès
			de la direction. Cet espace pourrait être possiblement installé dans le stationnement à voitures de notre établissement.
			Ce comité est redevable à l'Assemblée générale et ne peut pas signer d'entente sans le
			consentement de celle-ci
			L'Association étudiante est aussi prête à assumer jusqu'à 50,00 % des frais d'installation du stationnement, et cela, jusqu'à concurrence de 700,00 (sept cents) \$. Il est entendu que ces fonds seront puisés dans la case budgétaire mobilisation.
2006-11-29	A06-05	4.0	GRIBOUILLE
2000-11-29	A00-03	4.0	Attendu que la communauté étudiante est préoccupée par la situation actuelle de la Gribouille,
			- que l'AGECVM profite de toutes les instances possibles pour questionner la direction
			sur la problématique, afin d'exercer un suivi constant sur l'évolution de ce dossier
			- et qu'un comité d'action se crée pour traiter le dossier de la Gribouille, qu'il réfléchisse
0000 15 55	400.00		à des moyens d'action, allant jusqu'à la grève
2006-10-25	A06-03	1.0	CONTRE LE PRIVÉ AU CVM
			Que l'AGECVM entame une campagne contre la présence du privé dans le cégep
			avec une escalade des moyens de pression en commençant par viser les ZOOM MÉDIA;
			00 () DÉA ET IMPLICATION DES ÉTUDIANT E S
			PÉA ET IMPLICATION DES ÉTUDIANT-E-S - Considérant que la Politique d'évaluation des apprentissages (PÉA) est partiellement
			révisée cette année;
			- Considérant que la convention collective des professeur-e-s permet à un-e professeur-
			e visé-e par une révision de note de siéger sur le comité de révision de note, si la
			cause se rend jusque là;
			● Que l'AGECVM fasse pression afin que la PÉA soit modifiée pour qu'un-e étudiant-
			e qui se rend en comité de révision de note puisse choisir un-e des professeur-es
			de ce comité
			CONTRE LA SOUS-TRAITANCE À LA CAFÉTÉRIA DU CVM
			● Que l'AGECVM se positionne contre la sous-traitance à une compagnie privée de



C V M				
			la cafétéria du cégep	
2006-02-22	H06-02	3.0	ENTENTE POUR ACTIVITÉS AVEC CONSOMMATION D'ALCOOL  que l'AGECVM adopte l'entente entre le Cégep du Vieux Montréal et l'AGECVM concernant les activités avec consommation d'alcool et l'obtention d'une autorisation à cette fin	
2006-02-22	H06-02	2.0	()  COMITÉ POUR RÉAPPROPRIATION LOCAUX A3.12, A3.13, A3.15  ✓ que l'AGECVM forme un comité de travail pour la réappropriation des locaux A3.12, A3.14 et A3.15  RÉAMÉNAGEMENT LOCAUX DES COMITÉS A3.06  ✓ que l'AGECVM effectue le réaménagement de locaux des comités (A3.06) selon le plan élaborer en Table de concertation ()  LOCATION LOCAUX SPORTIFS DU CVM PAR VILLE DE MONTRÉAL	
			<ul> <li>✓ pour reporter la proposition (non-renouvellement de la location des locaux sportifs par la ville de Montréal) à la prochaine Assemblée générale et que les gens concer- nés par ce dossier amènent plus d'informations</li> <li>()</li> <li>TROU HORAIRE</li> </ul>	
			que l'AGECVM négocie avec la Direction du cégep du Vieux Montréal un changement de place du trou horaire du mercredi : de 11 h 40 à 14 h 20 au lieu de 15 h 30 à 18 h 00 ()	
2005-10-19	A05-04	1.0	()  POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE AU CVM  que l'AGECVM se positionne pour l'adoption d'une politique environnementale au Cégep du Vieux Montréal et que le Bureau exécutif soit chargé d'aller rencontrer à la direction à ce sujet ()	
			PAPIER RECYCLÉ À L'AGECVM  que l'AGECVM n'emploie plus que du papier recyclé dans les photocopieuses à gobe sous, les coûts supplémentaires étant pris en charge par le poste budgétaire Fonctionnement écologique de l'AGECVM  ()	
2005-04-11	H05-sp08	1.3	ACCÈS AU LOCAUX AGECVM POUR LES EXÉCTANT-E-S que l'AGECVM revendique le droit pour les exécutant-e-s d'avoir accès en tout temps aux clés et aux locaux de l'association étudiante et ce 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 PAS DE PAIEMENT DE FACTURE DU CVM DANS LE CADRE D'UNE GGI que l'AGECVM refuse de payer toutes factures provenant de l'administration dans le cadre de la grève générale illimitée RÉAPPROPRIATION DES LOCAUX A12, A3.14 et A3.15 que l'AGECVM se réapproprie les trois locaux adjacents au local de l'AGECVM, soit les locaux A3.12, A3.14 et 3.16, afin qu'ils redeviennent des locaux étudiants ()	
2005-01-26	H05-01	4.0	CONTRE L'AUGMENTATION DES FRAIS AU CVM  l'Assemblée générale se positionne contre l'augmentation des frais de scolarité au cégep du Vieux Montréal	
2004-11-03	A04-sp01	1.2	MANIFESTATIONS PACIFISTES  Que toutes les prochaines manifestations étudiantes auxquelles participent l'AGECVM soient pacifistes ()	
2004-10-27	A04-04	2.0	<ul> <li>CHARTE DU JOURNAL LE BAGOU journal étudiant du cégep du Vieux Montréal- 1. But Le mandat du journal Le Bagou est de diffuser tout matériel (texte et image) reçu, conforme au point 6 de la charte. Le Bagou est également soumis aux mandats et à la charte de l'AGECVM.</li> <li>2. Ligne politique et directrice Le journal Le Bagou étant le produit d'artisans bénévoles et non concertés les auteurs assument personnellement les idées soutenues dans chacun de leur article, dans la mesure où ces articles sont conformes à la charte du Bagou.</li> <li>3. Texte ou image provenant de l'extérieur du cégep du Vieux Montréal Les textes des non étudiants, étant naturellement minoritaires de par l'emplacement physique du local du journal, sont acceptés, s'ils sont conformes à la charte du Bagou.</li> <li>4. Publicité</li> </ul>	

	7
	JE
C	∕∨ м

			<ul> <li>()</li> <li>5. Publication Le Bagou s'engage à publier une édition à intervalle de trois semaines, sous réserve que les circonstances pratiques obligent une altération ponctuelle de cet engagement. </li> <li>6. Conformité des textes Les textes publiés doivent être exempt de diffamation et le respect des individus doit être assuré. Toute personne dont l'article est refusé est avertie oralement ou par écrit dans les plus brefs délais Les correcteurs ne devront en aucun cas modifier le contenu ou la formation d'un texte sans obtenir d'abord le consentement de l'auteur. Ils peuvent par contre corriger les fautes grammaticales ou orthographiques en tout temps. Les textes d'un millier de mots sont recommandés par mesure d'accessibilité à la lecture. Les écrits plus longs nécessitent une raison valable et démocratiquement reconnue. Si le comité de rédaction juge qu'un texte est illisible par sa longueur, son incohérence ou ses lacunes syntaxiques, le texte se verra refusé Étant un médium pour les étudiants, le journal publiera des textes conformes à la charte dont les sujets sont relatifs aux polémiques de l'association étudiante, dans la mesure où seules les idées seront confrontées. Toutefois, il est possible de nommer les personnes qui ont émis les dites idées si ces dernières ont été émises dans un cadre public et officiel Un comité de rédaction (quatre membres du journal) devra juger les textes en litige. 7. Page couverture : La page couverture devra être soumise à la date de tombée générale. Si aucune page n'est soumise, le comité de rédaction se chargera de trouver une page couverture. S'il y a plus d'une page couverture soumise, les créateurs des pages couverture seront convoqués à une réunion spéciale. La page couverture est sujette aux mêmes critères de sélection que le reste du journal. </li> </ul>
2002-09-04	A02-01	3.0	PROCÉDURES ET FONCTIONNEMNET DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  Ariane Bottex-Ferragne (Histoire et Civilisation) propose que le Bureau exécutif soit mandaté pour revoir les procédures et le fonctionnement de l'Assemblée générale pour qu'elles conviennent mieux à une population étudiante
2002-09-04	A02-01	2.0	FONS D'EXTRÊME NÉCESSITÉ DU CVM : SUBVENTION  Alexandra Mathieu (Question internationale) propose que l'AGECVM donne au Fond d'extrême nécessité du Cégep du Vieux Montréal 30,00\$ par étudiant-e aidé-e par ce Fond et que l'argent versé soit utilisé pour les étudiant-e-s de la session présente.
2002 03 06	H02-03	3.0	RÉUNIONS DU BUREAU EXÉCUTIF PUBLIQUES  Que le Bureau exécutif s'engage à tenir ses réunions dans un lieu public du CEGEP et de faire savoir qu'elles sont publiques et qu'elles sont ouvertes à tous et toutes.
2000 11 22		1.0	<ol> <li>Soit en faveur de la dissolution de l'association de parents (APPCVM) et dans ce sens, la suppression de la cotisation de 1\$/session/étudiant-e-s remise à celle-ci;</li> <li>Soit en faveur d'une baisse des frais de retard à la bibliothèque, soit de 0.35\$/jour à 0.10\$/ par jour;</li> <li>Soit en faveur de la gestion administrative de son institution dans le rapport 1/3 étudiant-e-s, 1/3 professeur-e-s et 1/3 employé-e-s de soutien;</li> <li>Exige que les décisions démocratiques de son Assemblée générale soient acceptées d'office par la direction et dans ce sens, que cette dernière reconnaisse les statuts et règlements de l'association.</li> <li>()</li> </ol>
1997 10 21		5.0	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES LE MERCREDI À 15H30 Que les Assemblées générales se tiennent à présent les mercredis à 15h 30
1995 10 25		1.0	20 COMITÉS THÉMATQIUES AVEC BUDGET  Qu'il n'y ait que 20 comités thématiques qui demandent un budget
1995 10 25		1.4	PAS DE PRËTS PERSONNELS  Que les prêts personnels soient interdits, sans quoi les sanctions seront : pour les membres du Bureau exécutif : leur destitution; pour les comités : ils ne seront plus reconnus comme étant un comité de l'AGECVM
1995 10 25		3.0	AGECVM SOUVERAINISTE Que l'AGECVM maintienne son statut présent, comme étant souverainiste.



2011-08-31	A11-01	4.1	Plan d'actions A11 : Positions
2011 00-01	7.111 01	7.1	Dénoncer l'escouade GAMMA du SPVM
			Attendu que la charte des droits et libertés interdit toute forme de discrimination basée notamment sur les convictions politiques et que <u>l'escouade GAMMA</u> (Guet des mou- vements marginaux et anarchistes) viole outrageusement à cet article en ciblant les
			personnes sur la base de leurs idées politiques;  > Attendu que parallèlement du saccage des acquis sociaux, la répression politique
			augmente en s'affirmant ainsi ouvertement;  > Attendu que cette escouade est impliquée dans l'arrestation d'étudiant-e-s ayant parti-
			cipé à une occupation sans heurts et ce, plusieurs semaines après celle-ci;
			<ul> <li>Que l'AGECVM réitère ses mandats contre la répression politique et qu'elle s'oppose à l'existence de l'escouade GAMMA en appuyant les démarches à son encontre</li> <li>Qu'elle fasse en ce sens un don de 500,00 (cinq cents) \$ au Collectif opposé à la brutalité policière (COBP)</li> </ul>
2010-05-05	H10-04	2.0	PAS DE CONDOS À JEANNE MANCE
			> Attendu notre mandat d'appui au CSA ;
			> Attendu que la 'gentrification' augmente le prix des loyers et met à la rue des centaines de familles ;
			➤ Attendu la présence massive de condominiums à l'entour du cégep visant une 'gentri-
			fication', entre autres, des habitations Jeanne Mance.
2010-02-03	H10-01	3.2	<ul> <li>Que l'AGECVM se positionne contre la construction des condominiums.</li> <li>AGECVM ANTICAPITALISTE</li> </ul>
2010 02 00	1110 01	0.2	Attendu notre mandat dénonçant la crise économique comme étant une conséquence logique du système capitaliste;
			> Attendu que le système capitaliste fonctionne sur une logique de croissance perpé-
			tuelle qui est incompatible avec une idéologie écologique;  > Attendu que le capitalisme idéalise la notion de profit au détriment des conditions de
			vie des travailleurs et travailleuses;
			> Attendu que l'avènement d'une société réellement égalitaire et écologique n'est envi-
			sageable que par l'écroulement du système et de la pensée capitaliste;
			Jo-Anick Perreault (T.É.E.) propose  • que l'AGECVM dénonce le capitalisme et qu'elle soit dès maintenant anticapitaliste
2009-02-04	H09-01	2.1	A. Gros bon sens et Règlement contre visage masqué
			- Attendu nos nombreux mandats contre la répression policière;
			- Attendu nos mandats privilégiant les manifestations comme moyen d'expression;
			- Attendu l'amendement au règlement municipal sur le trouble de la paix, amendement interdisant le port de masque lors d'activités « manifestatives »;
			- Attendu que cet amendement entrave nos droits et liberté et qu'il constitue un danger
			flagrant envers la sécurité morale et économique des manifestant-es;
			- Attendu que collectif s'est spontanément formé suite à l'annonce de la ville de Montréal, collectif nommé Le gros bon sens;
			- Attendu que ce règlement s'inscrit dans le contexte socio-économique difficile engen-
			dré par la crise économique et qu'il vise à entraver les mouvements sociaux dans leur luttes
			Le comité de mobilisation propose que:
			❖ l'AGECVM ce positionne contre le projet d'amendement au règlement sur la préven-
			tion des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage;
			de se masquer le visage,  I'AGECVM participe aux moyens d'actions s'opposant à ce règlement;
			❖ l'AGECVCM appui le collectif Le gros bon sens, leurs actions et le suivant appel à
			tous
			Appel à tous du Gros Bon Sens  Le Gros Bon Sens est un regroupement qui s'est formé spontanément pour organiser
			l'opposition contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles
			de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le
			visage. Nous nous opposons sans compromis à cette mesure et souhaitons appeler divers organisations politiques, communautaires et groupes affinitaires à faire de même.
			En ce sens, voici les positions adoptées par notre groupe.
			Dans le contexte actuel de crise économique où la précarité, les mises à pied massives
			et, conséquemment, la contestation sociale risquent d'aller en augmentant, nous croyons
ı		I	que l'adoption d'une telle mesure ne ferait que pénaliser les individus qui ne veulent pas



			C/v M
			garder le silence face aux injustices qu'ils-elles vivent. Aussi, en diminuant la liberté d'expression ce règlement contribuera à exacerber le mécontentement et compliquera le travail des policièrEs au lieu de le faciliter.  De plus, nous estimons que cette mesure contribue à la criminalisation de toute divergence politique, le masque étant une méthode de protection contre les représailles de nos dirigeantEs envers des actes — le plus souvent pacifiques — de protestations. Il en va donc de la liberté individuelle et collective d'exprimer notre désaccord sans faire l'objet de répression ciblée pour des opinions qui vont à l'encontre du pouvoir établi.  Nous sommes contre toute forme de profilage, qu'il soit racial, social ou politique. En adoptant un tel amendement, la Ville de Montréal facilite effectivement le fichage des individus appartenant à divers mouvements de contestation et ainsi, la répression de tels mouvements. En ce sens, nous croyons qu'il s'agit d'une atteinte aux libertés civiles que d'interdire l'anonymat dans des rassemblements publics.  ChacunE a effectivement le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique que personne n'est obligé de s'identifier, sauf en état d'arrestation. Les motivations qui poussent quelqu'unE à garder l'anonymat dépassent largement la volonté d'accomplir des actes criminels sans répercussions judiciaires. Que ce soit pour des raisons politiques, religieuses, culturelles, familiales ou sociales, le port du masque lors des manifestations est une liberté fondamentale qu'il serait absurde de sacrifier au profit d'une surveillance et d'un contrôle social accru de la part des autorités. La sécurité et l'ordre public [lire la protection des intérêts dominants] ne doivent pas justifier une régression progressive des libertés individuelles et collectives.  Le service de police de la ville Montréal utilise déjà fréquemment des outils de surveillance lors des manifestations, qui lui permet de mettre sur pied une liste quasiexhaustive des visages des protestantEs et, à la li
	A08-01 H07-01	2.2	pour vouloir conserver l'anonymat. Le Gros Bon Sens  APPUI COLLECTIF MONTRÉAL NORD  • appuie le collectif Défendons Montréal-Nord;  CONTRE LA BRUTALITÉ POLICIÈRE
			que l'AGECVM participe à la Journée internationale contre la brutalité policière le 15 mars prochain et par le fait même fasse partie de la coalition à cet effet. que l'AGECVM endosse les revendications de la coalition :  ✓ Assez des bavures policières  ✓ Arrêter la chasse aux pauvres  ✓ Arrêter le profilage racial  ✓ Liberté pour les militant-e-s  ✓ Arrêter la criminalisation de la dissidence  ✓ Liberté pour les prisionner-ère-s politiques d'ici et d'ailleurs (…)
2006-10-25	A06-03	1.0	TARIFS PRÉFÉRENTIELS STM  Que l'AGECVM mette en branle des moyens afin que le tarif privilège et intermédiaire de la Société de transport de Montréal (STM) et de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) devienne un tarif réduit universel pour tou-te-s les étudiant-e-s et que cette réduction s'applique autant aux billets qu'aux cartes mensuelles et hebdomadaires;  GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN POUR TOUTES ET TOUS  Que l'AGECVM se positionne en faveur de la gratuité des transports en commun pour tous;  ÉCOLES SECONDAIRES ET CULTURE MILITANTE  Que l'AGECVM travaille à aider les conseils étudiants des écoles secondaires à développer une culture militante.
2006-02-22	H06-02	2.0	() COMITÉ MOB D'AHUNTSIC

$\lambda$	Œ
	<b>9</b> L

			671 11
			✓ que l'AGECVM appuie les démarches du comité de mobilisation d'Ahuntsic avec un
			budget de 200,00 \$ de photocopie
			()   CONTRE L'ILÔT POLLUEUR
			✓ Que l'AGECVM se positionne contre l'îlot pollueur en appuyant les démarches des
			associations étudiantes de l'UQAM contre ce projet
			DIFFUSION D'UN JOURNAL INTERCOLLÉGIAL
			Que l'AGECVM mette en branle un moyen de diffusion du nouveau journal intercollégial
0005 40 40	105.04	4.0	()
2005-10-19	A05-04	1.0	()
			FUCK FECQ FEUQ FLIC
			que l'AGECVM appuie l'événement Fuck FECQ FEUQ Flic Fest (FFFFF) du jeudi 20
			octobre au café chaos attendu les mandats de l'AGECVM contre la FECQ et la FEUQ CONTRE CONGRÈS ANTI-CHOIX
			que l'AGECVM se positionne contre le Congrès anti-choix qui se tiendra à l'Oratoire
			Saint-Joseph les 17, 18 et 19 novembre 2005
2005-10-17	A05-sp01	1.0	NOUVELLE CHARTE
2003-10-17	A05-Sp01	1.0	
2005 05 25	H05-04	4.0	La nouvelle charte est adoptée à la majorité  8 MARS : VOTE DE GRÈVE CHAQUE ANNÉE
2005-05-25	HU5-U4	1.0	
			qu'il y ait systématiquement un vote de grève pour chaque 8 mars en vue de participer
			aux activités anti-patriarcales et féministes.
			que l'AGECVM se batte pour la féminisation des textes dans toutes les instances du
			cégep;
			que l'AGECVM se positionne contre les publicités à caractère sexiste;
			que l'AGECVM défende les étudiantes et étudiants qui féminisent leurs travaux sco-
			laires.

## **NATIONAL**

2013-02-13	H13-01	4.0	<ul> <li>Mandats         Brutalité policière         ✓ Considérant nos nombreux mandats dénonçant la brutalité policière;         ✓ Considérant note appui répété à la Coalition opposée à brutalité policière et notre participation annuelle à la manifestation organisée par le COBP les 15 mars;         ❖ Que l'AGECVM appelle les membres et les autres associations étudiantes à participer à la manifestation du mois prochain pour dénoncer la répression que la population a vécu durant la grève mais aussi celle vécue quotidiennement par une partie importante de la population;         ❖ Que l'AGECVM s'engage à apporter un soutien moral et financier, dans la mesure de ses moyens, aux personnes victimes de brutalité policière lors de cette manifestation.     </li> </ul>
2013-02-13	H13-01	3.0	Plan d'action H13 Solidarité autochtone  ✓ Considérant que les communautés autochtones sont dans un 'momentum' de lutte ;  ✓ Considérant que le colonialisme fait rage depuis plus de 400 ans;  ✓ Considérant que l'autodétermination des nations est légitime, nécessaire et inévitable ;  ✓ Considérant que les nations autochtones résistent encore aux politiques d'assimilation pour préserver leurs territoires, leurs langues et leurs cultures et que par conséquent leurs luttes est prioritaire et essentielle ;  ✓ Considérant les conditions sociales précaires dans les milieux autochtones et  ➤ Attendu que les militant-e-s n'ont pas le luxe d'avoir accès à des fonds et du matériel afin de s'organiser  ❖ Que l'AGECVM se positionne clairement contre les politiques colonialistes et assimilatrices au Québec, au Canada et dans le monde entier;  ❖ Que l'AGECVM s'organise pour appuyer concrètement les insurgés autochtones dans leurs actions dès cette session ;  ❖ Que l'AGECVM fasse des actions de solidarités autochtones.
2012-09-05	H12-08	2.2	Mandats  ✓ Considérant que c'est grâce à la mobilisation permanente de milliers de personnes, notamment lors d'une grève générale massive que les gens ont réussi à pousser le gouvernement du Parti libéral du Québec dans ses contradictions, au point de décréter une loi antisyndicale, autoritaire et antidémocratique.

,	=
A	GE
	7,

			❖ Que l'AGECVM réitère son opposition à toute hausse de frais de scolarité dans
			une perspective de gratuité scolaire en vue d'éliminer l'endettement étudiant, la précarité et les barrières économiques à l'éducation;
			Que l'AGECVM réitère que c'est par l'éducation populaire, la diffusion de matériel d'information et la mobilisation de masse au sein d'organisations syndicales com-
			batives et démocratiques, cà-d. fonctionnant sous le contrôle direct des membres, qu'il est possible de construire un rapport de force face à l'État et à
			l'élite économique;
			Que l'AGECVM considère que la grève générale illimitée a été nécessaire à la construction du plus grand mouvement social des quarante dernières années, et ce, même si une diversité de tactiques peut être employée au fur et à mesure et applicabilité de la consideration de la constant de la consideration de la constant de la constant de la consideration de la con
2012-06-06	H12-05		selon l'évolution de la conjoncture politique  Projet de loi C-38 et conservateurs :
			<ul> <li>Que l'AGECVM condamne sans nuance l'adoption du projet de loi fédéral C-38;</li> <li>Que l'AGECVM s'oppose à tout ce qui a été fait et sera fait par les conservateurs fédéraux</li> </ul>
			Autogestion:  Que l'AGECVM réitère son mandat pour l'autogestion (Assemblée générale H09-
			05, du 06 mai 2009) avec un tiers des sièges au Conseil d'Administration pour les employé-e-s de soutien, un tiers pour les professeur-e-s et un tiers pour les étu-
			diant-e-s; Que l'AGECVM démarche les autres groupes concernées (employé-e-s de soutien, professeur-e-s) pour obtenir leur appui et renvoie l'administration
			Agriculture urbaine :
2012-04-18	H12-02	3.0	Augmentation sexiste Considérant que la hausse des frais de scolarité touchera davantage les femmes en
			raison des inégalités structurelles qui perdurent entre les sexes;
			Considérant qu'en raison des inégalités salariales, ce sont les femmes et les communau- tés précarisées qui rembourseront plus longtemps leurs prêts étudiants et qui paieront
			davantage d'intérêts  Considérant que la hausse aura également pour conséquence de perpétuer la logique patriarcale au sein de la société et du réseau universitaire;
			• Que l'AGECVM reconnaisse la hausse des frais de scolarité annoncée comme une augmentation sexiste;
			• Que l'AGECVM appuie la « Déclaration sur la hausse des frais de scolarité au Québec et son impact sur les femmes » de l'institut Simone de Beauvoir;
			<ul> <li>Que l'AGECVM blâme Mme Christine Saint-Pierre, ministre la Culture, des communications et de la condition féminine pour ne pas avoir encore pris de position sur les effets négatifs de cette hausse pour les femmes.</li> </ul>
			Profilage politique Attendu que le profilage politique désigne toute action prise par une ou des personnes
			d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs tels l'opinion politique, les convictions politiques, l'allégeance à un groupe politique ou les activités politiques, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui à pour effet d'exposer la per-
			sonne à un examen ou à un traitement différent; Attendu que ceux et celles qui participent aux activités politiques en lien avec le mouvement initié par les étudiant-e-s sont tous-individuellement ou collectivement-victimes de discrimination en raison, notamment, de leurs convictions politiques, de leur âge, de leur
			classe sociale et de leur statut dans la société; Attendu que le profilage politique constitue une atteinte aux chartres canadiennes et
			québécoises des droits et libertés, ainsi qu'aux Droits de l'Homme et nie les valeurs fondamentales de dignité humaine et de démocratie;
			Attendu que depuis 2005, le Canada refuse d'enquêter sur le profilage politique tel que pratiqué par le SPVM, malgré une recommandation du Comité des droits de l'homme de l'ONU à cet effet;
			<ul> <li>• Que la CLASSE organise un recours collectif contre le SPVM;</li> <li>• Que l'AGECVM encourage les démarches individuelles de plaintes à la déontologie</li> </ul>
			policière• • Que l'AGECVM porte plainte pour le profilage politique à toutes les instances juridiques
ı	I	l	1 445 SECTIM porto pianto pour lo promago pontique a toutes les mistances juniques



appropriées, notamment le Tribunal des droits de la personne et le Conseil des droits de I'homme• • Que l'AGECVM défende cette proposition au prochain congrès de la CLASSE. Plan Nord Considérant 400 ans de colonialisme: Considérant qu'aujourd'hui ce colonialisme prend le visage du Plan Nord, un projet fondé sur le pillage des ressources, la destruction sauvage de l'environnement et le vol des terres: Considérant que la notion de «développement durable» vantée par les élites politiques repose sur une logique capitaliste de croissance sans limite et de maximisation des profits et que nous dénonçons son essence contradictoire; Considérant que dans sa campagne publicitaire le gouvernement présente le Plan Nord comme «le chantier d'une génération» et en vante les mérites alors que celui-ci arrime les besoins des populations et la protection de l'environnement aux exigences d'un système dominé par les compagnies privées. · Que l'AGECVM soit solidaire avec les luttes pour l'autodétermination des nations autochtones et pour l'abolition de leur statut colonial. · Que l'AGECVM reconnaisse le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones; • Qu'en ce sens, l'AGECVM se positionne contre le Plan Nord et qu'elle soit solidaire des personnes luttant contre celui-ci et les projets qui y sont reliés; Que l'AGECVM réaffirme l'illégitimité du Plan Nord et de toutes autres exploitations de ressources naturelles faites sans l'accord de l'ensemble des peuples autochtones et de la population du Québec: · Que l'AGECVM s'oppose à tout réinvestissement des redevances du Plan Nord dans les programmes sociaux et/ou l'éducation; • Que l'AGECVM participe à une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20 et 21 avril. Contre la judiciarisation Considérant le principe de solidarité du type : « T'en coules un, on plonge tous! » Considérant l'intimidation que représentent les menaces d'annulation de session sur certains membres de la communauté étudiante. Considérant le mépris de la part du gouvernement, et des administrations collégiales et universitaires, des propositions adoptées en AG par les associations étudiantes. Considérant que l'actuelle judiciarisation de la grève étudiante crée un détournement du réel débat pour ou contre : la hausse des frais de scolarité, le gel des frais de scolarité et la gratuité scolaire. Considérant que le droit est autant un instrument de libération que d'oppression et de répression des peuples. · Que l'AGECVM dénonce les diverses atteintes à la démocratie étudiante et au processus décisionnel légitime des assemblées générales. • Que l'AGECVM dénonce l'utilisation d'injonctions dans le but de restreindre la liberté d'expression, la liberté d'opinion ainsi que la liberté de réunion des étudiantEs (qui sont aussi des citoyenNEs et des contribuables en passant Mme Beauchamp). Que l'AGECVM invite ses membres à aller supporter physiquement et psychologiquement les associations étudiantes « menacées » par le gouvernement et les administrations collégiales et universitaires. · Que l'AGECVM tente faciliter le transport de ses membres pour se rendre sur les campus des associations étudiantes « menacées », si cela est possible dans un délai raisonnable. · Que l'AGECVM poursuive ainsi son chemin sur la voie de la solidarité étudiante générale illimitée. A11-03-2 2011-11-30 2.1 Propositions adoptées pour le Congrès de la Coalition large autour de l'ASSÉ MANDAT DE NON COLLABORATION AVEC LES FÉDÉRATIONS ÉTUDIANTES Que l'AGECVM se positionne pour que la C.L.ASSÉ adopte le mandat suivant lors d'un prochain congrès: Proposition pour le congrès de la CLASSE ✓ Attendu la position pour le syndicalisme de combat de l'ASSÉ; ✓ Attendu l'attitude corporatiste et lobbyiste de la FECQ et de la FEUQ;

√ Attendu la sortie récente des documents de la FECQ et de la FEUQ

Attendu que de nombreuses associations étudiantes présentes ont des mandats de

√ à propos de l'abolition du crédit d'impôt;

méfiance envers les Fédérations;



- ✓ Attendu que les Fédérations étudiantes ont des pratiques antidémocratiques dans leurs campus locaux;
- ❖ QUE la C.L.ASSÉ ne collabore jamais avec les exécutifs de la FECQ et la FEUQ
- QUE les associations locales affiliées aux fédérations étudiantes soient invitées à participer à la C.L.ASSÉ;
- QU'un comité de réflexion ouvert, auquel toute personne membre de la C.L.ASSÉ pourra se joindre à tout moment, soit immédiatement mis sur pied pour réfléchir aux solutions possibles en cas de négociation à huis-clos de la part des Fédérations étudiantes avec le gouvernement;
- QUE du matériel d'information soit produit et distribué pendant la grève pour dénoncer les agissements passés et actuels des Fédérations étudiantes sur tous les campus dans le but de les rallier à la C.L.ASSÉ.
- QUE du matériel d'information soit produit immédiatement afin de dénoncer l'impôt post-universitaire (IPU), l'abolition des crédits d'impôts, le remboursement proportionnel au revenu

Vote: Pour: 73 Contre: 4 Abstention: 39

### INDÉPENDANCE DE LA COALITION FACE AUX PARTIS POLITIQUES

✓ Attendu la clause suivante dans la charte de l'AGECVM:

1.5 POSITION En aucun temps, l'Association ne peut donner son appui à un parti politique, soutenir un parti, s'associer directement à un parti politique ou se déclarer contre un parti politique. Toutefois, l'Association peut prendre position sur des questions et des débats d'actualité animant la société et défendre ses positions. À cet effet, elle peut s'associer à des mouvements ou à des coalitions nationales.

- QUE L'AGECVM fasse la proposition suivante au congrès de la CLASSE du 3 et 4 décembre prochain:
  - ✓ Attendu les mandats d'indépendance vis à vis des partis politiques de plusieurs associations présentes;
  - ✓ Attendu l'importance de se dissocier des partis politiques pour mener une lutte combative:
  - ✓ Attendu la possible récupération politique de la CLASSE par des partis à des fins électorales:
  - QUE la CLASSE affirme définitivement son indépendance face aux partis et qu'elle refuse toute collaboration avec ceux-ci
  - QUE la CLASSE ne fasse aucune sortie publique avec des partis politiques.
  - ❖ QUE la CLASSE ne participe à aucun événement organisé par un parti politique
  - ❖ QU'aucun-e élu-e de la CLASSE n'occupe de poste au sein d'un parti politique

#### **QUEBECOR**

- ✓- Attendu le mandat suivant adopté à l'assemblée générale du 2 février 2011 : Que l'AGECVM appuie les lock-outé-e-s du Journal de Montréal et qu'elle dénonce la convergence médiatique tout en boycottant toutes compagnies appartenant à l'empire Québecor.
- ♦ QUE L'AGECVM propose au congrès de la CLASSE du 3 et 4 décembre prochain:
  - ✓ Attendu les diverses pratiques antisyndicales de Québécor;
  - ✓ Attendu l'importance de mener une lutte qui dépasse une simple stratégie visant à séduire les médias de masse;
  - ✓- Attendu les pratiques syndicales de l'ASSÉ et des membres de la CLASSE: le syndicalisme de combat;
  - QUE la CLASSE ne donne jamais d'entrevues aux médias appartenant à Québécer
- ❖- QUE la CLASSE ne contacte jamais les journalistes travaillant pour Québécor Pottus à majorité

#### Battue à majorité

#### **MODALITÉS D'ADHÉSION**

- ✓ QUE les associations membres de l'ASSÉ soient membres à condition de consulter leurs membres au sujet de la grève générale illimitée ou qu'elle soit en grève générale illimitée
- ✓ QUE les associations membres de l'ASSÉ aient voté de joindre la Coalition.

#### **GRATUITÉ SCOLAIRE**

- ❖ QUE L'AGECVM propose au congrès de la CLASSE du 3 et 4 décembre prochain:
  - QUE la coalition remette de l'avant un discours global sur la place de l'éducation dans la société
  - QUE la coalition mette de l'avant la gratuité scolaire dans toutes ses prises de paroles publiques



2011-08-31	A11-01	4.1	DISCOURS  ✓ Attendu le mandat suivant adopté à l'assemblée générale du 27 avril 2001 :  ○ Que les revendications de la campagne soient les suivantes:  ➤ Contre toute hausse de frais de scolarité et frais afférents dans une perspective de gratuité scolaire;  ➤ Contre toute forme de financement et d'intrusion du privé dans les institutions scolaires;  ➤ Pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE (aide financière aux études) dès le départ du domicile familial.  ❖ Considérant l'importance d'élargir notre discours au-delà de la hausse des frais de scolarité et de l'éducation, dans une perspective de projet de société égalitaire  ✓ Attendu que ce ne sont pas seulement les frais de scolarité qui sont un frein à l'accessibilité aux études mais aussi les conditions environnantes  ❖ QUE la CLASSE se positionne pour l'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'AFE et contre le privé, et qu'elle les intègre à ses revendications  ❖ QUE la CLASSE dénonce les mesures régressives du budget Bachand.  Mandat de méfiance envers la FECQ/FEUQ  ➤ Attendu le mandat de méfiance contre la FECQ/FEUQ suivant: Que l'AGECVM se méfie définitivement de la FECQ, de la FEUQ et de leurs militant-e-s passé-e-s et présent-e-s, et que l'AGECVM ne travaille jamais de concert avec ces organisations lobbyistes nuisibles, adopté à l'A.G. du 3 février 2010, en raison de leurs tactiques de concertation avec le gouvernement;
			<ul> <li>Attendu que la création d'un rapport de force est indispensable à la négociation;</li> <li>Attendu qu'un dialogue avec le gouvernement sans rapport de force est inutile;</li> <li>Attendu que la FECQ/FEUQ a signé une entente avec le gouvernement durant la grève de 2005 sans consulter les associations étudiantes concernées brisant de ce fait le rapport de force alors en construction;</li> <li>Attendu que la FECQ/FEUQ ne souhaite pas pour l'instant organiser la grève générale illimitée, mais qu'elle se garde bien l'opportunité de se joindre au mouvement une fois celui-ci enclenché;</li> <li>Attendu que la FECQ/FEUQ organise une manifestation nationale le 10 novembre 2011 possiblement avec la collaboration de l'ASSÉ;</li> <li>Que l'AGECVM réitère son mandat de méfiance envers la FECQ/FEUQ</li> <li>Que l'AGECVM participe sur ses propres bases à la manifestation du 10 novembre 2011</li> </ul>
2011-03-23	H11-03	3.0	Mandats l'AGECVM appuie la campagne pour le moratoire d'une génération sur l'exploration et l'exploitation des énergies sales au Québec
2011-02-02	H11-01	1.0	<ul> <li>plan d'action H11 tel qu'amendé</li> <li>CONTRE LA HAUSSE DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS</li> <li>Considérant que les mesures prises par le gouvernement pour éliminer un déficit budgétaires dont il fut l'instigateur sont une injure à toutes les luttes passées pour arriver à une certaine égalité sociale ;</li> <li>Étant donné notre appartenance au système d'éducation et considérant la situation précaire des étudiants et étudiantes que peuvent engendrer l'augmentation des frais de scolarité universitaires prévue pour 2012,</li> <li>❖ Que l'AGECVM s'oppose fermement aux contre-réformes qui nous sont imposées dans l'ensemble de nos services publics, en orientant ses actions vers le blocage de la hausse.</li> <li>CONTRE L'EXPLOITATION DES GAZ DE SCHISTE</li> <li>✓ Attendu l'actuel déploiement d'effort du gouvernement, accompagné de l'industrie pétrolière et gazière, pour exploiter les gaz de schiste du territoire québécois alors que l'heure devrait être au développement d'énergies propres ;</li> <li>Considérant les conséquences néfastes que leur exploitation pourrait causer à la population,</li> </ul>
2010-11-02	A10-sp02	1.3	<ul> <li>❖ Que l'AGECVM s'oppose à l'exploitation des gaz de schiste.</li> <li>Moyens d'action Revendications</li> </ul>
			Que les revendications de la grève soient :         ➤ Pour l'annulation de la rencontre des partenaires universitaires         ➤ Contre le dégel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire         ➤ Contre la logique de hausses de tarifs et de compressions budgétaires menant à la privatisation des services sociaux telle que matérialisée dans le dernier budget

	Ž
$\overline{\lambda}$	7F
~;	

			provincial du Québec
2010-10-06	A10-02	4.0	AVEC LA COALITION CONTRE LA LOPI 103
			<ul> <li>✓ Attendu que la loi 103 sous-entend l'exploitation d'une faille de la loi 101;</li> <li>✓ Attendu que cette faille est déjà inacceptable en soi, car elle encourage l'intégration à l'école privé anglophone pour ensuite accéder à l'école publique anglophone;</li> <li>✓ Attendu que cette pratique pourrait mettre en danger la langue française dans notre système d'éducation</li> </ul>
2010-09-01	A10-01	2.1	que l'AGECVM appuie la coalition contre la loi 103  NATIONAL
			CONTRE PROJETS DE LOI 38 ET 44  CONSIDÉRANT QUE les projets de loi sur la gouvernance (38 et 44) augmentent le nombre de membres externes sur le conseil d'administration;  CONSIDÉRANT QUE l'adoption de ces projets (38 et 44) augmenterait le nombre de mesures prises par l'administration du cégep qui seraient contraires à la volonté de la collectivité internes puisqu'elle n'aurait plus son mot à dire;  Que l'AGECVM réitère ses positions contre ces projets de loi
			CONTRE DÉGEL ET TOUTE HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ ATTENDU les récentes menaces du parti au pouvoir concernant les hausses de tarifs;
			ATTENDU le dépôt du budget Bachand comme étant la première étape concrète de ces menaces; ATTENDU les positions de l'AGECVM en faveur de la gratuité scolaire;  • Que l'AGECVM se positionne contre l'instauration de frais de scolarité au Cégep  • Que l'AGECVM réitère son opposition au dégel des frais de scolarité universitaires  • Que l'AGECVM désapprouve toute hausse de frais ou création de nouveaux tarifs dans les services publics
			<ul> <li>Que l'AGECVM dénonce le principe d'utilisateur-payeur et de marchandisation des services publics engendrés par le sous-financement chronique des services publics</li> <li>Que l'AGECVM encourage la réinstauration d'un impôt progressif dans une perspective de justice sociale</li> <li>Que l'AGECVM soutienne la création d'un 4ème palier d'imposition pour les revenus</li> </ul>
			de 150.000,00 \$ et plus, et le retour de l'impôt pour les entreprises
2010-05-05	H10-04	2.0	<ul> <li>Considérant que l'AGECVM appuie plusieurs causes à l'international</li> <li>Que l'AGECVM appuie les mouvements actuels et qu'elle diffuse de l'information sur cette situation</li> </ul>
2010-02-03	H10-01	3.4	POUR UN RÉINVESTISSEMENT CANADIEN EN ÉDUCATION  ✓ Considérant que prenait fin le mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBÉM) le 05 janvier 2010, Fondation qui a rendu possible une diminution de 25,00 % de l'endettement des étudiants et étudiantes;  ✓ Considérant que le nouveau programme, le Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBÉ) a vu le jour afin de prendre le relais du mandat de la défunte Fondation, mais que le gouvernement fédéral s'entête à ne pas reconnaître l'autonomie du Québec en matière d'éducation et refuse ainsi de transférer au sein du programme d'aide financière aux études québécois les sommes dues, évaluées à 118 millions de dollars;  ✓ Considérant les mandats historiques pour une bonification de l'Aide financière aux études de l'AGECVM;  Mathilde Létourneau (Sciences humaines) propose  • que l'AGECVM exige du gouvernement canadien une bonification de l'Aide financière aux études, notamment par le versement immédiat des sommes dues au gouvernement provincial avec poursuite de ces transferts après 2011, et un engagement formel de la part du gouvernement Charest à réduire l'endettement étudiant par la diminution du plafond de prêt à l'aide de ces 118 millions de dollars
2010-02-03	H10-01	3.3	<ul> <li>MÉFIANCE DE KLA FECQ ET DE LA FEUQ</li> <li>✓ Considérant les récentes actions posées par la FEUQ lors de la campagne de désaffiliation au REMDUS;</li> <li>✓ Considérant le non-respect de la démocratie étudiante lors de la récente campagne de désaffi-liation à l'AGÉUQTR par la FEUQ;</li> <li>✓ Considérant le putsch horrible orchestré à l'AÉTELUQ par des militant-e-s proches des Fédéra-tions étudiantes;</li> <li>✓ Considérant le non-respect continuel des Fédérations étudiantes vis-à-vis de l'AGECVM et de sa souveraineté locale, malgré la méfiance de l'AGECVM envers les Fédérations étudiantes;</li> </ul>



		,	CZ V M
			<ul> <li>✓ Considérant le maraudage sur le campus du Vieux-Montréal d'agents externes liés à la FECQ, et ce, sans avoir été invités par l'AGECVM;</li> <li>✓ Considérant le référendum manipulé d'affiliation de l'AGÉÉCC à la FECQ;</li> <li>➤ Attendu que l'AÉTELUQ est actuellement en procédures légales contre les Fédéra-</li> </ul>
			tions étu-diantes;
			Christopher Gyorffy (Sciences humaines) propose  • que l'AGECVM se méfie définitivement de la FECQ, la FEUQ et leurs militant-e-s
			passé-e-s et présent-e-s, et que l'AGECVM ne travaille jamais de concert avec ces
2010-02-03	H10-01	2.5	organisations lobbyistes nuisibles  GOUVERNANCE DES CÉGEPS
			✓ Considérant que, en 2009, l'AGECVM a travaillé sur le projet de loi sur la gouvernance des cégeps (loi 110)
			<ul> <li>Attendu que ce projet de loi est actuellement en cours d'adoption à l'Assemblée nationale ;</li> </ul>
			Christopher Gyorffy (Sciences humaines) propose
			que l'AGECVM délègue le Comité de mobilisation de l'AGECVM pour l'organisation d'une action sur cette question de la gouvernance des cégens.
2010-02-03	H10-01	2.3	d'une action sur cette question de la gouvernance des cégeps  OPPOSITION À TOUTE HAUSSE DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS
			Que l'AGECVM réitère son opposition à la hausse des tarifs dans les services publics annoncées par le rapport Montmarqette et le gouvernement Charest, dans une perspective de gratuité;
			<ul> <li>Que l'AGECVM travaille conjointement avec les Associations étudiantes indépendantes et avec l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) dans le cadre de la Coalition contre la privatisation et la tarification des services publics;</li> </ul>
			Que, en ce sens, l'AGECVM participe activement à la campagne nationale et au plan d'action de l'ASSÉ;
			<ul> <li>Que le Comité de mobilisation de l'AGECVM soit chargé de dynamiser le mouvement en collaboration avec le Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM), dont l'AGECVM est membre</li> </ul>
2009-10-07	A09-03	1.0	CONVENTION COLLECTIVE DES PROFESSEUR-E-S
			- Attendu que la convention collective des professeur-e-s arrivera à échéance en 2010; - Attendu que cette convention avait été imposée par une loi spéciale aux enseignant-e-
			<ul> <li>s;</li> <li>Attendu qu'il y a de fortes chances que le gouvernement du Québec refuse les demandes des enseignant-e-s;</li> </ul>
			- Attendu que les professeur-e-s risquent d'organiser un mouvement de lutte
			<ul> <li>Que le Bureau exécutif mette immédiatement en place une communication régulière avec le SPCVM (Syndicat des Professeur-e-s du Cégep du Vieux Montréal) afin de se tenir au courant des démarches effectuées par ce syndicat et, le cas échéant, que l'AGECVM appuie les demandes et actions du SPCVM.</li> </ul>
			AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES - Attendu le mandat de l'AGECVM pour une bonification de l'AFÉ
			• Que l'AGECVM exige l'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex- conjoint ou de l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études (AFÉ), comme, par exemple, la pension alimentaire
			Que l'AGECVM se positionne pour la diminution de l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses
			CONTRE TOUTE HAUSSE DE FRAIS AU CÉGEP ET DANS LES SERVICES PUBLICS
			<ul> <li>Attendu les récentes menaces du parti au pouvoir concernant les hausses de tarifs;</li> <li>Attendu ses positions en faveur de la gratuité scolaire</li> </ul>
			Que l'AGECVM se positionne contre l'instauration de frais de scolarité au Cégep
			<ul> <li>Que l'AGECVM réitère son opposition au dégel des frais de scolarité universitaires</li> <li>Que l'AGECVM désapprouve toute hausse de frais ou création de nouveaux tarifs dans</li> </ul>
			les services publics  • Que l'AGECVM dénonce le principe d'utilisateur-payeur et de marchandisation des
			<ul> <li>Que l'AGECVM denonce le principe d'utilisateur-payeur et de marchandisation des services publics engendrés par le sous-financement chronique des services publics</li> <li>Que l'AGECVM encourage la réinstauration d'un impôt progressif dans une perspective de justice sociale</li> </ul>
			POUR UN RÉINVESTISSEMENT MASSIF EN ÉDUCATION  - Attendu que le problème du sous-financement des institutions postsecondaires n'est toujours pas réglé ;

Ţ	$\overline{}$
Δ	GE

			C/V M
			<ul> <li>Attendu que le sous-financement est la cause principale des lacunes du système public d'éducation;</li> <li>Attendu que la hausse des frais de scolarité mise en place en 2007 par le gouvernement Charest nuit à l'accessibilité à l'éducation et contribue à l'endettement étudiant;</li> <li>Attendu que la solution au problème de sous-financement est un réinvestissement massif en éducation</li> <li>Que l'AGECVM réitère ses positions en faveur d'un réinvestissement massif éducation dans une perspective de gratuité scolaire, pour une éducation gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire</li> </ul>
			<ul> <li>PAS DE PARTICIPATION À UNE INSTANCE DE LA FECQ</li> <li>Attendu que l'AGECVM a des mandats de méfiance envers la FECQ;</li> <li>Attendu que l'AGECVM ne se reconnaît pas dans les revendications incohérentes des fédérations au sujet des frais de scolarité;</li> <li>Attendu que l'AGECVM désapprouve les moyens d'actions des fédérations;</li> <li>Attendu que la FECQ n'organise actuellement aucune campagne nationale qui soit visible ou qui demande la participation de l'AGECVM;</li> </ul>
			<ul> <li>Attendu le budget restreint de l'AGECVM</li> <li>Attendu qu'ils n'ont pas respecté l'autonomie de notre association en négociant avec l'administration pour faire une entrevue télévisée dans le cégep</li> <li>Que l'AGECVM ne participe à aucune instance de la FECQ</li> </ul>
2009-05-06	H09-05	3.0	<ul> <li>AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES</li> <li>Que l'AGECVM se positionne</li> <li>❖ Pour une hausse des frais de subsistance équivalent au seuil de la pauvreté et ainsi que leur indexation au coût de la vie dans le calcule de l'Aide financière aux études;</li> <li>❖ Pour la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;</li> <li>❖ Pour la gestion publique intégrale du système de l'Aide financière aux études par le Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport afin de réinvestir les économies dans la transformation de prêt en bourses</li> </ul>
2009-05-06	H09-05	2.0	GOUVERNANCE DES INSITITIONS POSTSECONDAIRES  Attendu que les projets de loi 107 et 110 (loi sur la gouvernance des institutions d'éducation postsecondaires) sont une attaque directe à la démocratie de notre institution scolaire puisqu'elle augmente le nombre de personnes externes siégeant au Conseil d'administration du cégep, tout en diminuant le nombre de représentant-e-s internes;  Attendu nos positions en faveurs d'une perspective d'autogestion des institutions scolaire;  Attendu que le Conseil d'administration du cégep devrait être exclusivement composé de membres internes du cégep;  Que l'AGECVM dénonce le rapport de juin 2007, Rapport de recherche sur la gouvernance des institutions universitaires, par Jean-Marie Toulouse, de l'IGOPP (Institut sur la gouvernance des organisations publiques et privées) (voir aussi, de juin 2007, STRUCTURES DE GOUVERNANCE DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES, Document de travail remis au Groupe de travail sur la gouvernance des universités par Michel Lespérance) sur la gouvernance des institutions postsecondaires et tout projet de loi qui en découlerait  Que soit dénoncée la présence de membres externes sur le Conseil d'administration du cégep dans une perspective d'autogestion;  Que soit dénoncés les projets de loi 107 et 110.
2009-02-04	H09-01	2.2	()  3. ASSÉ: Manifeste Pour un système public, libérons-nous du privé!  Nous sommes étudiantes et étudiants, nous sommes travailleurs et travailleuses, sans emploi, immigrantes et immigrants, autochtones; nous sommes la société civile. Nous constatons que nos acquis sociaux sont en constante régression et nous en avons assez. Parce que notre éducation, notre santé, notre travail, nos droits ne sont pas monnayables!  À bas le règne du marché!  Le libéralisme économique règne à l'échelle du globe. Les entreprises multinationales et les grandes institutions financières règlent l'ordre du jour des États en fonction de leurs besoins particuliers. Les gouvernements sont la courroie de transmission de cette vision qui confond bien communs et intérêts capitalistes.  Le Québec, où le gouvernement veut imposer ses mesures néolibérales sous le couvert de la nécessité économique et de la fatalité, n'est pas épargné. Dans le secteur public, le gouvernement cède la place aux entreprises privées pour masquer le choix idéologique



que sous-tendent les baisses d'impôts. Cela a pour effet de plonger dans la précarité une part croissante de la population. Il est urgent d'établir un système d'imposition juste et progressif afin de financer correctement notre bien-être collectif. Nos droits sociaux charcutés! L'élite politique et économique prône des valeurs destructrices : la concurrence entre les différents acteurs de la société, la rentabilité au détriment de la justice sociale, la productivité au grand dam d'un environnement sain, bref, la soumission de la vie en collectivité aux exigences du profit. Leurs intérêts nous sont présentés comme la solution à nos problèmes : arrêtons de nous faire berner ! Mobilisons-nous et réaffirmons nos positions face à cette élite de plus en plus arrogante. Les attaques subies par le système public de santé sont un exemple flagrant du règne d'une vision qui privatise les gains pour collectiviser les pertes. La santé, l'éducation, le transport, tout y passe : le gouvernement nie ses responsabilités pour se soumettre aux lois du libre marché. On voit apparaître des programmes d'études concus sur mesure pour des entreprises privées. Les cafétérias et autres services sont devenus la propriété de grandes corporations. Dans nos milieux de vie et de travail, les entreprises privées sont omniprésentes et nous bombardent constamment de propagande mercantiliste. Face à cette situation, nous ne pouvons que revendiquer une gestion et un financement de nos services complètement libres des diktats du privé. Le privé c'est la précarité! La mauvaise gestion et le sous-financement servent d'alibi au gouvernement afin d'offrir plus de pouvoir aux entreprises privées dans nos programmes sociaux. Ces entreprises, avides de profit, offrent des produits et services dont l'accessibilité et la qualité sont souvent inférieures à celles offertes par le système public, tout en offrant des conditions de travail peu enviables à leurs employé-e-s. L'expansion du privé touche particulièrement les femmes, qui représentent les trois quarts des employé-e-s au sein des services publics. Elles se retrouvent, par conséquent, plus affectées par les coupures et par la détérioration de leurs conditions de travail, mais aussi par la diminution de l'accessibilité aux services publics. Nous ne pouvons pas laisser s'étendre les injustices sociales et les discriminations sexistes et économigues. Cette situation a assez duré! Nocive, la logique du privé s'oppose à une conception solidaire de la société : l'individualisme est encouragé, la responsabilité se limite au « chacun-pour-soi » et le marché semble être l'unique source de valeur. Alors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide sociale, la population, elle, continue de s'appauvrir. Des solidarités à construire! Sur les campus, dans nos hôpitaux et nos autobus, les intérêts du marché sont maintenant plus influents que le pouvoir populaire. Le droit au profit est mieux défendu que le droit à des conditions matérielles et intellectuelles décentes. Les gains des mouvements sociaux du passé sont menacés, voire même complètement niés. Reprenons notre société en main! Il est temps de réaffirmer notre désir de construire une société solidaire. juste et équitable. Nous dénonçons les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques. Pour lutter contre cette ingérence du privé, nous revendiquons un investissement public massif dans les services publics, mais aussi que soit rétablie la primauté de l'être humain sur les profits. Il faut expulser l'entreprise privée des instances décisionnelles, établir un processus démocratique participatif et prendre en main notre destin collectif. Parce que tout gain réel s'obtient par la lutte, sommons le gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales 2009-02-04 H09-01 2.1 B. Contre la présence du privé dans nos écoles Attendu que l'ingérence du privé dans l'éducation a des impacts néfastes et directs sur la vie quotidienne et les conditions matérielles des étudiants et étudiantes ; Attendu que le cégep du Vieux-Montréal est un lieu d'éducation qui doit respecter le principe de neutralité des institutions publiques; Attendu que l'éducation, l'acquisition de connaissances et l'exercice de l'esprit critique sont incompatibles avec la propagande publicitaire qui conditionne et aliène la pensée et que l'Ecole ne peut être subordonnée aux intérêts marchands ; Que l'AGECVM se positionne pour un réinvestissement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires et que le financement de l'éducation soit entièrement publique: Que l'AGECVM s'oppose à la présence de publicité à caractère commerciale dans le cégep et plus spécifiquement, à la présence de zoom média. Nous entendons par publicité à caractère commerciale des annonces diffusées par des journaux, des affiches, des prospectus et tous autres moyens de réclame qui émanent du secteur pri-

	7	
~	JE	
C	∕∨ м	

Oue INGECVM defende le principe d'une école indépendante de toute influence marchande ;  Oue INGECVM réaffirme son support au projet de coopérative pour la cafétéria du collège ;  Oue INGECVM s'oppose à toute forme de privatisation des services publics.  2008-09-03  A08-01  23  CAMPAGNE STOPPONS LA PRIVATISATION DES SERVICES SOCIAUX  Oue INGECVM participe à la campagne de INSSÉ « Stoppons la privatisation des services sociaux » et endosse les trois revendications suivantes :  1. Contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques ;  2. Pour un réfinancement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires;  3. Pour la démocratisation des instances dans les institutions postsecondaires;  4. Oue dans cette campagne d'information soit intégrés nos revendications antérieures concernant le financement de l'éducation postsecondaire, les frais de scolarité ent que la gratuité socialre puisque ceuv-ci sont directement lé à la problematique de la privatisation du système d'éducation, soit :  3) Contre toute hausse des frais de socialrité et des frais afférents ;  4) Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité coller des resources et services en déucation postsecondaire ;  5) Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité de l'experiment des resources et services en déucation postsecondaire ;  6) Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde-nise adaptées aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-fraine.  9 ()  2007-10-17  A07-02  1.0.I. PROJET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE  Attendu limportance d'une éducation civoyenne des le secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  Attendu d'importance d'une éducation civoyenne des le secondaires et de l'Accessifice de projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et qu'elle inivite le comité de mobilisation de l'AGECVM de de deucation civoy				vé et qui vise le profit ;
collège;  - Que l'AGECVM s'oppose à toute forme de privatisation des services publics.  - Que l'AGECVM participe à la campagne de l'ASSÉ «Stoppon sa privatisation des services sociaux » et endosse les trois revendications suivantes:  1. Contre les intérês et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques;  2. Pour un refinancement massif et public des institutions d'éducation postsecordaires;  3. Pour la démocratisation des instances dans les institutions postsecondaires.  • Que dans cette campagne d'information soit intégrés nos revendications antrérieures concernant le financement de l'éducation postsecondaire, les frais de scolarité ainsi que la gratuité scolaire puisque ceux-ci sont directement lié à la problématique de la privatisation du système d'éducation. Soit:  a) Contre toute hausse des l'rais de scolarité et des frais afférents;  b) Pour un réduction système d'éducation dans une perspective de gratuité scolaire, par une réduction graduelle des frais;  c) Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire;  d) Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde ries adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.  • ().  • ().  2007-10-17  A07-02  1.0.1. PROJET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE  > Attendu l'importance d'une éducation cloyenne dès le secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec.  > Attendu l'importance d'une éducation cloyenne dès le secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et que lle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y personnes provenant des fédérations étudiantes (FECO/FEUQ).  2007-05-02  H07-05  2.0  DENONCIATION A0SISSEMENTS FECO-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECO/FEUQ).  • Attendu que l'AGECVM danonce activement et ouvertement ces gestes d'in				Que l'AGECVM défende le principe d'une école indépendante de toute influence marchande;
2.3 CAMPAGNE STOPPONS LA PRIVATISATION DES SERVICES SOCIAUX  • Que I/AGECVM participe à la campagne de I/ASSÉ « Stoppons la privatisation des services sociaux » et endosse les trois revendications suivantes :  1. Contre les intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques ;  2. Pour un refinancement massif et public des institutions postsecondaires ;  3. Pour la démocratisation des instances dans les institutions postsecondaires ;  4. Que dans cette campagne d'information soit intégrés nos revendications antiérieres concernant le financement de l'éducation postsecondaire les risis de scolarité aires que la gratuité scolaire puisque caux-ci sont directement lié à la problématique de la privatisation du système d'éducation postsecondaire les risis de scolarité aires que la gratuité scolaire, par une réduction graduelle des frais ;  2. Ontre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents ;  3. Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaires ;  4. Chille des risis institutions d'éducation postsecondaires incluant des horaires de garde-ries adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.  4. ()  4. ()  2007-10-17 A07-02 1.0.1. PROJET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE   > Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  > Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  > Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  > Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaires qui fonctionnent de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (PAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM appui				collège ;
Que l'AGECVM participe à la campagne de l'ASSÉ « Stoppons la privatisation des services sociaux » et endosse les trois revendications suivantes:	2222 22 22	100.01	0.0	
tions publiques ;  2. Pour un refinancement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires ;  3. Pour la démocratisation des instances dans les institutions postsecondaires.  • Que dans cette campagne d'information soit intégrés nos revendications antérieures concernant le financement de l'éducation postsecondaire, les frais de scolarité ainsi que la gratuité scolaire puisque ceux-ci sont directement lié à la problématique de la privatisation du système d'éducation. Soit :  3) Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents ;  b) Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité scolaire, par une réduction graduelle des frais ;  c) Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire ;  d) Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde-ries adaptès aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.  • ()  • ()  • ()  • ()  • ()  2007-10-17  A07-02  1.0.1. PROJET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE  Attendu la poussée des Parlements dans les écoles secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaire Propose  - que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM at les autres associations étudiantes à participer;  - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes (FECQ/FEUQ)  • Attendu que l'AGECVM se méte des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  • Attendu que l'AGECVM se méte des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  • Attendu que l'AGECVM se méte des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  • Autendu que l'AGECVM denonce archement se des sepons pour mobiliser pour le camp du non;  • Que l'AGECVM dénonce activement et ouve	2008-09-03	A08-01	2.3	Que l'AGECVM participe à la campagne de l'ASSÉ « Stoppons la privatisation des services sociaux » et endosse les trois revendications suivantes :
3. Pour la démocratisation des instances dans les institutions postsecondaires.  Que dans cette campagne d'information soit intégrés nos revendications antérieures concernant le financement de l'éducation postsecondaire, les frais de scolarité ainsi que la gratuité scolaire puisque ceuv-ci sont directement lié à la probiématique de la privatisation du système d'éducation. Soit :  a) Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents ;  b) Pour un réduction graduelle des frais ;  c) Pour l'ambientation des ressources et services en éducation postsecondaire; d) Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaires include son les institutions d'éducation postsecondaires include dans les institutions d'éducation postsecondaires includes horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étudefamille.  • ().  2007-10-17 A07-02 1.0.1. PODIET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE  > Attendu la poussée des Parlements dans les écoles secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  > Attendu la poussée des Parlements dans les écoles secondaire qu'il fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  > Attendu l'importance d'une éducation citotyenne dès le secondaire propose  - que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer:  - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements  2007-05-02 H07-05  2.0 PRONOIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ);  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ).  • Cue l'AGECVM dénonce acivement et ou				tions publiques ; 2. Pour un refinancement massif et public des institutions d'éducation postsecon-
concernant le financement de l'éducation postsecondaire, les frais de scolarité ainsi que la gratuité scolarie puisque ceux-ci sond directement lié à la problématique de la privatisation du système d'éducation. Soit :  a) Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents ;  b) Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité scolaire, par une réduction graduelle des frais ;  c) Pour l'a médioration des ressources et services en éducation postsecondaire ;  d) Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaires includes horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étudefamille.  • ()  • ()  • ()  • ()  2007-10-17 A07-02 1.0.I.  PROJET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE  Attendu la poussée des Parlements dans les écoles secondaires qui fonctionnent comme l'Assemble nationale du Québec  • Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaire Propose  • que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer;  • que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviert l'implantation forcée de Parlements  2007-05-02 H07-05  2.0 PENONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfile des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ);  • Attendu que l'AGECVM de nomembres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM denonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) Assignations étudiantes (FECQ/FEUQ) des la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser durant notre cam				,
a) Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents; b) Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité scolaire, par une réduction graduelle des frais; c) Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire; d) Pour la promotion, l'accessibilité et la fiexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaires incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude famille.  • (). • (). • ().  2007-10-17 A07-02 1.0.I. PROJET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE  > Attendu la poussée des Parlements dans les écoles secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  > Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaire que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer;  - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de suppor à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'eviter l'impiantation forcée de Parlements  2007-05-02 H07-05 2.0 PEDNOCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM dennoce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM dennoce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM dennoce activement				concernant le financement de l'éducation postsecondaire, les frais de scolarité ainsi que la gratuité scolaire puisque ceux-ci sont directement lié à la problématique de la
c) Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire; d) Pour la promotion, l'accessibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaires incluant des horaires de garde-ries adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille.  • (). •				<ul> <li>a) Contre toute hausse des frais de scolarité et des frais afférents;</li> <li>b) Pour un réinvestissement majeur en éducation dans une perspective de gratuité</li> </ul>
famille.  • () • (.				<ul> <li>c) Pour l'amélioration des ressources et services en éducation postsecondaire;</li> <li>d) Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation postsecondaires incluant des horaires de garde-</li> </ul>
■ (…).  PROJET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE  Attendu la poussée des Parlements dans les écoles secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec  Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaire Propose  - que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer;  - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements  DÉMONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ);  Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ).  Attendu que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;  Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  SOLDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES  Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;  Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;  Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;  Attendu que l'Etat et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs pro				
> Attendu la poussée des Parlements dans les écoles secondaires qui fonctionnent comme l'Assemblée nationale du Québec > Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaire Propose - que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer; - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements  2.007-05-02  H07-05  H07-05  2.0  PÉNONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM condamme les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;  • Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES  • Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;  • Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;  • Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndic				
comme l'Assemblée nationale du Québec  > Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaire Propose  - que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer;  - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements  2007-05-02  H07-05  2.0  DÉNONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;  • Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES  • Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;  • Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;  • Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent	2007-10-17	A07-02	1.0.l.	PROJET DÉMOCRATIE AU SECONDAIRE
> Attendu l'importance d'une éducation citoyenne dès le secondaire Propose				
Propose - que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer; - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements  2007-05-02  H07-05  2.0  DÉNONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;  • Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES  • Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;  • Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;  • Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;				
- que l'AGECVM appuie le projet Démocratie au secondaire (DAS) qui fait la promotion de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer; - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements  2.00 PÉNONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) (se Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ; • Que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non; • Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ; • Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES • Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale; • Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43; • Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;				
de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mobilisation de l'AGECVM et les autres associations étudiantes à y participer;  - que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements  2.007-05-02  H07-05  2.0  DÉNONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ);  • Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;  • Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  • Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES  • Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;  • Attendu que l'Etat et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;  • Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;				
- que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associations et d'éviter l'implantation forcée de Parlements  2.0 DÉNONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ); • Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ; • Que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non; • Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ; • Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES • Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale; • Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43; • Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;				de la démocratie directe dans les écoles secondaires, et qu'elle invite le comité de mo-
2.0 DÉNONCIATION AGISSEMENTS FECQ-FEUQ  Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ);  Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  Que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;  Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;  Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)  SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES  Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;  Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;  Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;				- que le projet DAS évite à tout prix l'ingérence, travaille avec les élèves des écoles secondaires, et serve de support à une volonté déjà présente de fonder des associa-
<ul> <li>Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ);</li> <li>Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associations étudiantes qui en sont membres et de leurs agents pour mobiliser durant notre récente campagne d'affiliation a l'ASSÉ;</li> <li>Que l'AGECVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;</li> <li>Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;</li> <li>Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)</li> <li>SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES</li> <li>Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;</li> <li>Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;</li> <li>Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;</li> </ul>	2007-05-02	H07-05	2.0	
<ul> <li>❖ Que l'AGÉCVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel Gosselin de la FEUQ et la présence prohibée de Priscilla Plamondon-Lancette de la FECQ pour mobiliser pour le camp du non;</li> <li>❖ Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;</li> <li>❖ Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)</li> <li>SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES</li> <li>◆ Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;</li> <li>◆ Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;</li> <li>◆ Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;</li> </ul>	2007 00 02	1107 00	2.0	<ul> <li>Attendu que l'AGECVM se méfie des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ);</li> <li>Attendu que l'AGECVM a voté en Assemblée générale l'interdiction de la présence des personnes provenant des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ/ASSÉ), des associa-</li> </ul>
<ul> <li>Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) durant notre campagne d'affiliation a l'ASSÉ;</li> <li>Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)</li> <li>SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES</li> <li>Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;</li> <li>Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;</li> <li>Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;</li> </ul>				❖ Que l'AGÉCVM condamne les actes de sabotage de Philippe Brisson et Samuel
<ul> <li>❖ Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)</li> <li>SOLIDAIRE DES MOUVEMENTS SOCIAUX COMBATIFS ET DÉMOCRATQIUES</li> <li>• Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;</li> <li>• Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;</li> <li>• Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;</li> </ul>				❖ Que l'AGECVM dénonce activement et ouvertement ces gestes d'ingérence des
<ul> <li>Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et conditions de vie générale;</li> <li>Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;</li> <li>Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;</li> </ul>				<ul> <li>Que l'AGECVM réaffirme par le même fait sa désapprobation colossale des moyens d'action des fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ)</li> </ul>
<ul> <li>Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment nos conditions de vie tout en favorisant leurs propres intérêts; pensons notamment au décret anti-syndical C-43;</li> <li>Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;</li> </ul>				Attendu que chaque jour, nous vivons la précarité dans nos emplois, études et condi-
décret anti-syndical C-43;  • Attendu que les tactiques de concertation et de légalisme des grandes centrales syndicales n'apportent que pertes et concession;				Attendu que l'État et les patrons adoptent des lois et mesures dégradant constamment
cales n'apportent que pertes et concession;				décret anti-syndical C-43;
				cales n'apportent que pertes et concession;
œuvre pour la mise en place d'un mouvement social combatif, démocratique et soli- daire				œuvre pour la mise en place d'un mouvement social combatif, démocratique et soli-

	$\geq$
Ā	CE.
~ c	

<ul> <li>Que l'AGECVM se porte solidaire aux mouvements sociaux combatifs et dé tiques</li> <li>★ (…)</li> </ul>	mocra-
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	
COTISATION ÉVENTUELLE À UNE COALITION ÉLARGIE DE L'ASSÉ	
<ul> <li>Attendu que le référendum d'affiliation à l'ASSÉ a réitéré le statut de non af l'AGECVM;</li> </ul>	filiation de
Attendu que le coût d'une entrée dans une éventuelle coalition [menée par en cas de grève à l'automne 2007] est [actuellement prévu à] 1,50 \$, soit le n qu'une affiliation;	
<ul> <li>Attendu que cette dernière constatation a été mise en lumière lors du Congr de l'ASSÉ [tenu à Joliette] du 28-29 avril 2007 et que les Associations me l'ASSÉ ont mis ce point [de la contribution future des associations associées éventuelle coalition de grève] en dépôt pour discussion du coût [de ralliement en Assemblée générale locale;</li> <li>Que l'AGECVM se positionne pour revoir son acceptation des modalités [voiverbal de l'assemblée générale #4 du 11 avril 2007] pour revoir le montant de</li> </ul>	embres de dans une téventuel]
tion éventuelle à une Coalition [actuellement prévue à 1,50 \$] vers le bas.	
SUITE RÉFÉRENDUM ET NON AFFILIATION  ■ Attendu le résultat du dernier référendum que la non affiliation a remporté	
Ariane Brisson (T.E.S.) propose  ❖ que le Responsable aux Affaires externes de l'AGECVM aille aux Congrès	de l'ASSÉ
et de la FECQ  ❖ que, sans pour autant mettre de côté les mandats nationaux, l'AGECVM r	ne mettent
pas de côté ses mandats locaux  que l'AGECVM crée un comité ouvert à toutes et à tous pour faire un rappo	rt du réfé-
rendum [sous la supervision de la Directrice et du secrétaire de scrutin?]	
2006-11-29 A06-05 3.0 DÉFINITION GRATUITÉ SCOLAIRE ET MOYENS  Attandu que l'ACECY/A c'est position é a préviour de la gratuité confeire.	
Attendu que l'AGECVM s'est positionnée en faveur de la gratuité scolaire;  Attanda que la caracité Tribuna a tana de mandié attanda de la gratuité scolaire;	
Attendu que le comité Tribune a tenu deux débats sur la gratuité scolaire p	our tenter
de définir cette dernière;	
Attendu que le concept de gratuité scolaire est un terme ambigu;	
Le Comité Tribune propose que l'AGECVCM entende par gratuité scolaire :	
- le transport en commun gratuit pour les étudiant-e-s;	
- la création d'une banque de prêt de matériel, tel que manuels renouvela	bles, pour
éviter les trop grandes dépenses relatives à l'Achat de ces matériels; - l'inscription et l'enseignement gratuit;	
- une réforme des Prêts et bourses pour mieux répondre aux besoins partic	uliers des
étudiant-e-s.	unoro doo
Afin de rendre possible ces demandes, le Comité Tribune propose les moyen pour aller chercher une partie des fonds nécessaires :	s suivants
O une réforme du système d'imposition tendant vers une hausse du plafond d'	imposition
aux particuliers, et vers une diminution du pourcentage d'imposition des par	
revenus moyens;	
Oune réforme dans la bureaucratie du système d'éducation visant à réduire	le nombre
d'employé-e-s dans ce domaine;	
Oun changement de la définition des postes honorifiques, pour que ces postes	ne soient
que des postes normaux;	aur.
Ol'abolition des subventions aux écoles privées afin des les annihiler de l'intérie Ol'élimination des paradis fiscaux.	zui,
2006-11-29 A06-05 2.0 PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE L'AEQ	
que l'AGECVM participe aux réunions de l'instance informelle de l'AEQ	
2006-10-25 A06-03 1.0 <b>CAMPAGNE POUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE</b>	
Que l'AGECVM commence une campagne d'information avec l'ASSÉ (A	ssociation
pour une solidarité syndicale étudiante) pour la gratuité scolaire;	
Que l'AGECVM se positionne pour une réforme progressiste de l'Aide final     (AGEC) inclusert.	ncière aux
études (AFE) incluant :	ommos ol
<ul> <li>l'indexation de l'AFE au coût de la vie, réalisée par en augmentant les so louées aux bourses;</li> </ul>	Julines al-
• l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul d	u montant
alloué aux chef-fe-s de familles monoparentales;	a montant
• la reconnaissance de l'autonomie financière des étudiant-e-s dès leur	départ du
domicile familial;	-
Que l'AGECVM se positionne pour l'amélioration des ressources et des s	ervices en

		3
	~1	=
~	JL	=

			c∕v м
			éducation postsecondaire dans une perspective d'éducation libre de l'intervention du privé.
			ENVIRONNEMENT
			• Que l'AGECVM se positionne
			Contre les politiques du gouvernement Harper en matière d'environnement
			Contre la vente de parcs nationaux/aires protégées/réserves fauniques à des in- térête privée.
			térêts privés
			<ul> <li>Pour les mouvements de pression en faveur de l'augmentation des aires protégées</li> </ul>
			Pour les transports alternatifs à la voiture
			Pour la récupération de la rue par les piétons et les cyclistes
			Contre tout projet ayant comme conséquence la mise en péril d'un écosystème
			Contre les ports méthaniers
			Contre la vaisselle non durable
			<ul> <li>Pour un appui au mouvement écomobiliste et masse critique dans leurs actions et ce, par des photocopies</li> </ul>
2006-02-22	H06-02	2.0	RÉTABLISSEMENT DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX EN ÉDUCATION
			<ul> <li>✓ que l'AGECVM se positionne pour la manifestation du 23 février 2006 à Ottawa pour le rétablissement des transferts fédéraux en éducation</li> <li>()</li> </ul>
			NON À LA PRIVATISATION DE L'EAU
			✓ que l'AGECVM se positionne contre toute forme de privatisation de l'eau
			()
			CLÁRIFIER RELATION ENTRE AGECVM ET FÉDÉRATIONS ÉTUDIANTES
			✓ que, étant donné les mandats antérieurs pris en Assemblée générale, un comité de travail veille à clarifier la relation entre l'AGECVM et les fédérations étudiantes (FECQ/FEUQ) et qu'une coordonnatrice (Marie-Pierre Lévesque) soit chargée
			d'annoncer une réunion et qu'un plan d'action soit disponible sur Internet le 1er mars, un rapport intermédiaire à la fin mars, celui-ci contenant la date de remise du rapport
			final, majoritaire et minoritaire
			()
			CONTRE TOUTE FORME DE SOUS-TRAITANCE  ✓ Que l'AGECVM se positionne contre toute forme de sous-traitance
2000 11 22		1.0	()
2000 11 22		1.0	1. S'oppose à la taxe à l'échec;
			2. Soit en faveur de la gratuité scolaire et de l'accessibilité universelle et qu'elle
			s'oppose à toute forme de pauvreté et de fusions des cégeps;
			3. Soit en faveur de l'abolition de l'endettement étudiant par la bonification du système
			d'aide financière, entre autres par la conversion des prêts en bourses;
			4. S'oppose à ce que le gouvernement fasse du remboursement de la dette une priorité
			et que la majorité des surplus aillent dans les services sociaux;
			5. Soit en faveur de l'abolition des frais de toute autre nature, plus communément appe-
			lés les frais champignons (article 24.5 de la Loi sur les collèges);
			6. S'oppose à l'implantation du DEC institutionnel et à toutes mesures similaires illicites (Cote R,);
			7. S'oppose à tout monopole d'entreprise privée au Cégep et, en ce sens, contre toute idée de privatisation du système d'éducation;
			8. Appuie les revendications du comité des sans statuts Algériens.;
			9. Exige que le gouvernement instaure un plafond de 25 pour 1 du ratio étudiant-e-
			s/professeur-e-s afin d'augmenter la qualité de la formation;
			<b>10.</b> S'oppose à toute ingérence du fédéral dans l'éducation.
			()
1997 02 19		2.3	ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE À L'ÉDUCATION
			AGECVM se prononce pour l'accessibilité universelle à l'éducation
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

# **INTERNATIONAL**

2013-0	2-13	H13-01	3.0	Plan d'action H13
				Semaine internationale des femmes
				Attendu que l'oppression constante du système patriarcal dirige autant les gens avec des vagins que les gens avec des pénis vers le puits sans fond de la socialisation des
				genres ;  > Attendu que les 'ptites madames' de Châtelaine et autres puanteurs essaient de nous



-	I		C/V M
			<ul> <li>persuader que la conciliation travail / vie de ménagère, c'est le féminisme moderne et qu'une féministe est une soumise bien dans sa peau;</li> <li>Attendu que les dates corporatives dédiées aux femmes ne devraient pas consister en une ode à la féminité, mais plutôt en une occasion de faire de la sensibilisation de masse et des rassemblements populo-politiques;</li> <li>Attendu que les semaines et journées internationales sont beaucoup trop souvent accordées pour symboliser le statu quo d'une lutte inachevée et font office d'indemnité aux inégalités toujours présentes;</li> <li>Que l'AGECVM fasse de la semaine internationale des femmes un point de relance pour un mouvement trop longtemps mis en stand-by;</li> <li>Que l'AGECVM sensibilise ses 'membresses' et ses membres aux divers enjeux du féminisme actuel;</li> <li>Que l'AGECVM invite ses 'membresses' à participer au Comité féministe afin d'élaborer un plan d'actions directes;</li> <li>Que l'AGECVM ne se limite pas à ce bref moment pour mener une lutte anti patriarcale concrète et active.</li> </ul>
2011-02-02	H11-01	1.0	plan d'action H11 tel qu'amendé ARRÊTÉ-E-S DU G20  ✓ Attendu notre mandat anticapitaliste ;  ✓ Attendu que les droits et libertés d'un millier de personnes ont été bafoués dans le cadre des manifestations s'opposant au G20, à Toronto, en juin dernier ;  ✓ Attendu que plusieurs de ses manifestant-e-s étaient des étudiants et étudiantes.  ❖ Que l'AGECVM supporte les arrêté-e-s du G20.
			<ul> <li>MOUVEMENTS ÉTUDIANTS / SOCIAUX MONDIAUX</li> <li>✓ Attendu que les mouvements étudiants mondiaux sont en pleine essor comme en Angleterre ou Grèce;</li> <li>✓ Attendu que les hausses des frais de scolarité atteignent l'ensemble des étudiants et étudiantes du monde.</li> <li>❖ Que l'AGECVM appuie tous les mouvements combattant la privatisation du système d'éducation.</li> </ul>
			CAUSE PALESTINIENNE  ✓ Attendu qu'au mois d'août 2001, la conférence mondiale contre le racisme à Durban a établi un parallèle entre le système imposé par l'occupation israélienne en Palestine et l'apartheid institué à partir de 1948 par le régime blanc afrikaaner en Afrique du Sud.  ❖ Que l'AGECVM appuie la cause palestinienne.
			LIBERTÉ DE PRESSE  ✓ Attendu que les grandes multinational s'accapare de plus en plus les agences de presses, les médias d'informations ainsi que l'Internet ;  ✓ Attendu que cela met en grandement en péril la liberté de presse ;  ❖ Que l'AGECVM se positionne pour la liberté de presse dans tous les pays du monde et diffusent toutes informations la concernant.
2010-02-03	H10-01	3.2	<ul> <li>CONTRE LE CAPITALISME</li> <li>➤ Attendu notre mandat dénonçant la crise économique comme étant une conséquence logique du système capitaliste;</li> <li>➤ Attendu que le système capitaliste fonctionne sur une logique de croissance perpétuelle qui est incompatible avec une idéologie écologique;</li> <li>➤ Attendu que le capitalisme idéalise la notion de profit au détriment des conditions de vie des travailleurs et travailleuses;</li> <li>➤ Attendu que l'avènement d'une société réellement égalitaire et écologique n'est envisageable que par l'écroulement du système et de la pensée capitaliste;</li> <li>Jo-Anick Perreault (T.É.E.) propose</li> </ul>
2009-10-07	A09-03	1.0	<ul> <li>que l'AGECVM dénonce le capitalisme et qu'elle soit dès maintenant anticapitaliste</li> <li>PARTICIPATION AU SOMMET POPULAIRE QUÉBÉCOIS</li> <li>Attendu ses mandats anti-guerre;</li> <li>Attendu que l'AGECVM est membre du collectif Échec à la guerre</li> <li>Que l'AGECVM supporte et participe au Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme organisé par le Collectif Échec à la guerre</li> </ul>
2009-02-04	H09-01	2.3	A. Proche-Orient: Palestine-Israël  - Attendu que le territoire Palestinien est occupé depuis plus de 60 ans par l'État Israélien;  - Attendu que lors de sa dernière invasion de la bande de Gaza, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000;  - Attendu qu'Israël continue d'occuper le territoire palestinien et continue d'infliger un

	<u>:</u>
<b>A</b> C	F

		1	hlesus à la manulation de Corre :
			blocus à la population de Gaza ;
			❖ Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien :
			✓ qu'il coupe toute relation diplomatique avec Israël ;
			✓ qu'il condamne toute agression israélienne en territoire palestinien;
			✓ qu'il arrête de promouvoir le libre-échange avec Israël.
			❖ Que l'AGECVM dénonce activement l'occupation de la Palestine par Israël ;
			❖ Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte
			solidaire de la résistance populaire en Palestine.
			❖ Que l'AGECVM supporte la campagne de « Boycott, désinvestissement et sanc-
			tions » (BDS) menée contre Israël et que par conséquent, l'AGECVM n'achète aucun
			produit israélien [Les produits ayant un code barre débutant par 729 sont d'origine
			israélienne].
			❖ Que l'AGECVM organise durant la session des activités de sensibilisation à la cause
			palestinienne en collaboration notamment avec le groupe Palestiniens et Juifs Unis
			(PAJU).
			B. <u>Crise financière</u>
			- Attendu que la crise financière actuelle découle d'une aveugle quête de profits dans les
			marchés;
			- Attendu que la crise financière découlant de cette économie virtuelle entraîne des
			effets sur l'économie réelle (la seule réellement utile) et pourrait être la cause d'une ré-
			cession amenant des conséquences tangibles sur la population;
			- Attendu que nous en avons assez de nous faire berner par une minorité dont les inté-
			rêts économiques sont le fruit de notre misère;
			❖ Que l'AGECVM dénonce la crise comme étant une conséquence logique du système
			capitaliste.
			❖ Que l'AGECVM crée un comité ad-hoc de réflexion et de travail pour produire du
			matériel à ce sujet
2008-10-01	A08-02	3.2	ADHÉSION À ÉCHEC À LA GUERRE
			Que l'AGECVM prenne une position définitive contre les guerres impérialistes et
			contre toute guerre d'agression ;
			Que l'AGECVM exige la fin de la guerre en Afghanistan et de la Guerre en Irak.
			Qu'elle exige le rapatriement immédiat des troupes canadiennes de l'Afghanistan et la
			fin du soutient canadien à la guerre en Irak. Qu'elle exige que le gouvernement cana-
			dien condamne fermement cette guerre illégale et inhumaine ;
			Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et participe à
			la manifestation du 18 octobre 2008 organisé par le Collectif Échec à la guerre et par
			l'Alliance canadienne pour la paix dans le cadre de la journée d'action pancanadienne
			pour exiger la fin de la guerre en Afghanistan et le rapatriement immédiat des troupes
			canadiennes;
			Que l'AGECVM endosse la campagne « Opération Objection ». C'est-à-dire la cam-
			pagne pancanadienne d'opposition au recrutement militaire dans les établissements
			d'enseignement lancée au Québec à l'automne 2007 ;
			Que l'AGECVM endosse la campagne d'appui aux résistant-e-s à la guerre (War re-
			sisters support campaign), c'est-à-dire la coalition qui appuie les militaires américain-
			e-s qui cherchent un refuge au Canada parce qu'ils et elles refusent de se battre dans
			la guerre illégale en Irak ;
			• Que l'AGECVM rejoigne la coalition Échec à la Guerre et qu'elle participe à ses as-
			semblées générales et que par conséquent, cette Assemblée générale endosse la
			plate-forme de la coalition ;
			• Que pour son adhésion à la coalition Échec à la Guerre, l'AGECVM contribue de
2007.00.07	1107.04	40.0	500,00 (cinq cents) \$ et que la case budgétaire soit représentation.
2007-02-07	H07-01	43.0	CONTINGENT ANTIIMPERAILSTE ET PAS D'ARMEE AU CVM
			ATTENDU nos mandats antérieurs concernant l'impérialisme, la guerre et l'occupation     Al l'Africa de l'Afri
			de l'Irak et de l'Afghanistan,
			ATTENDU que la lutte contre la guerre se poursuit et que des groupes sociaux veulent
			mettre à terme plusieurs projets cette session,
			ATTENDU que l'armée canadienne mène une campagne de recrutement sans précé-
			dent jusque dans les établissements scolaires,
			ATTENDU que l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne plus de l'armée canadienne prévoit envoyer plus de 2000 soldats de la base de l'armée canadienne plus de l'
			Val Cartier en Afghanistan au mois d'août,
			ATTENDU que l'armée états-unienne prévoit envoyer plus de 20 000 soldats en Irak,
			ATTENDU que le budget états-unien favorise la défense nationale par rapport à
1			l'éducation et la santé en consacrant 20% du budget, soit 715 milliards, aux dépenses



		ı	CZV M
			militaires, Il est proposé que l'AGECVM:  1.Endosse le contingent anti-impérialiste formé entre autres par Bloquez l'Empire et Solidarité Sans Frontières,  2.Participe au contingent anti-impérialiste à la manifestation du 17 mars 2007 organisée par le collectif Échec à la guerre  3.Contribue financièrement par un don de 500,00 (cinq cents) \$ à Bloquez l'Empire  4.soit contre l'armée dans les écoles et qu'on lui montre peu subtilement la sortie, et contre toute présence de l'armée au Québec
2006-10-25	A06-03	1.0	<ul> <li>PROCHE_ORIENT (LIBAN, ISRAËL, AFGHANISTAN)</li> <li>Attendu que les attaques de l'État d'Israël au Liban ont causé la destruction des infrastructures publiques (routes, hôpitaux, ponts, etc.), des domiciles de centaine de milliers de personnes et causé plus de mille morts dans la population civile,</li> <li>Attendu que l'État d'Israël maintient son occupation des territoires palestiniens et sa domination militaire et économique sans reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, notamment avec le projet du mur de l'Apartheid, ni son droit au retour, avec plus de un million de déplacé-e-s depuis la création d'Israël</li> <li>Attendu que l'État d'Israël détient en prison plus de 9000 prisonniers politiques libanais et palestiniens, notamment des ministres élus du Hamas;</li> <li>Attendu que le gouvernement canadien, à l'instar du gouvernement américain, soutient l'État d'Israël et contribue à ce que la situation fondamentalement injuste et impérialiste se maintienne</li> <li>Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien :</li> <li>qu'il recommence à donner de l'aide financière et humanitaire à l'Autorité Palestinienne;</li> <li>qu'il condamne toute agression israélienne en territoire libanais et palestinien;</li> <li>qu'il demande une réparation économique de la part d'Israël au Liban;</li> <li>Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire au Liban et en Palestine;</li> <li>Que l'AGECVM soutienne et participe à des manifestations et évènements contre l'attaque du Liban et l'occupation de la Palestine;</li> <li>Que l'AGECVM exige le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan et participe à la manifestation du 28 octobre organisée par Bloquez l'empire sur des bases anti-</li> </ul>
2005-10-19	A05-04	1.0	impérialistes.  ()  CONTRE LA ZLÉA  que l'AGECVM se positionne contre la rencontre de la ZLÉA en Argentine et qu'elle participe aux activités et manifestations organisées à Montréal les 04, 05 et 06 novembre prochain  ()
2003-10-08	A03-03	2.0	SANS STATUTS PALESTINIENS ET PAKISTANAIS Guillaume Beaulac (Sciences humaines - Implic-Action) propose que l'AGECVM appuie les revendications des sans statuts Palestinien-ne-s et Pakistanais-es et celles d'Adil Charkaoui
2003-01-29	H03-01	5.1	SANS STATUTS ALGÉRIENS Stéphanie Thibault (Implic-Action) propose que l'AGECVM appuie les revendications du comité des sans statuts Algériens.
2002-02-13	H02-02	3.0	MANDAT BIRMANIE  Section 1: Dépôts et investissements des fonds collégiaux dans les banques et institutions financières:  A. L'AGECVM demande à l'administration du cégep du Vieux Montréal de retirer les fonds déposés dans une banque ou une institution financière qui accorde des prêts à:  a. Le régime militaire birman  b. Tout entité subjective aux lois birmanes  B. L'AGECVM s'engage à ne pas investir aucun fond dans les banques et institutions financières faisant partie de la liste fournie par le rapport sur la Birmanie du Investor responsability Research Center.  Section 2: Investissements de fonds collégiaux  A. L'AGECVM demande à l'administration du cégep du Vieux Montréal de s'abstenir d'investir les fonds collégiaux des actions, bonds et obligations d'épargne de compagnies, banques ou institutions financières faisant affaire avec la Birmanie.  B. L'AGECVM encourage l'administration du cégep du Vieux Montréal à seconder les résolutions amenées par les actionnaires d'une compagnie conduisant des affaires

	_,
,	=
A	<i>i</i> E
	7

	on Pirmania laragua colleg ai :
	en Birmanie lorsque celles-ci :
	a. Demandent un rapport détaillé sur les activités de la compagnie en Birmanie;
	b. Demandent un rapport détaillé sur tous les coûts reliés aux activités de la com-
	pagnie en Birmanie;
	c. S'adressent sur la situation des droits de la personne en Birmanie.
	Section 3 : Contrats et achats avec les fonds collégiaux
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	5 5 5 5 F 5 F 5 F 5 F 5 F 5 F 5 F 5 F 5
	d'une compagnie conduisant des affaires en Birmanie.
	B. L'AGECVM demande à l'administration et aux différents départements d'adopter des
	politiques prohibant l'Achat de matériels et/ou services de compagnies conduisant
	des affaires en Birmanie
	Section 4 : Informer la population du cégep du Vieux Montréal
	A. L'AGECVM encourage d'autres initiatives étudiantes visant à sensibiliser la
	population du cégep du Vieux Montréal sur la situation en Birmanie et supportant le
	mouvement démocratique et le respect des droits de la personne en Birmanie
	B. L'AGECVM s'engage à publier une liste des compagnies faisant affaire avec la Bir-
	manie dans le journal étudiant, ainsi que la liste des compagnies conduisant des af-
	faires en Birmanie et avec le cégep du Vieux Montréal
	<b>C.</b> L'AGECVM, autorisé par cette section, s'engage à informer le ministère des Affaires
	étrangères et du Commerce international du Canada de l'Adoption de cette résolu-
	tion en envoyant le texte de cette résolution au bureau du Ministre des Affaires
	étrangères et du Commerce international.
2000 11 22	1.0 ()
2000 11 22	11 S'oppose et lutte contre tout accord ou traité international qui brime la souveraineté
	des nations et qui profite aux marchés au détriment des conditions de vie de la popu-
	lation (ALENA, ZLEA, OMC,).



Assès Issaurr 10	2007	AOE Adoption 14
Accès locaux10	2007, mars 059	A05-Adoption
accessibilité universelle25	2007, novembre 28	Comité mobilisation Ahuntsic 13
Administration CVM	2007, octobre 17 8, 23	Comité thématique
Démission7	2007, septembre 029	nombre 11
Excuses7	2008, octobre 1er27	Congrès anti-choix
Représailles7	2008, septembre 03.7, 13, 23	2005, novembre 17-18-19 14
	2009, février 04 7, 12, 21, 22,	Coop
Répression7		Fée Téria7
Sécurité7	26	DEC institutionnel
AEQ	2009, février 255	
instance informelle24	2009, mai 06 5, 21	Démocratie au secondaire 23
AFE	2009, novembre 04 3, 4	Écoles privées
réforme24	2009, octobre 074, 20, 26	subventions abolies 24
Réforme24	2010, février 03 3, 12, 19, 20,	Écoles secondaires
Afghanistan27	26	Culture militante13
Afghanistan		Éducation
	2010, mai 053, 12, 19	bureaucratie24
Troupes canadiennes27	2010, Octobre, 06 2, 19	,
Afghanistan	2010, septembre, 01 2, 19	Education postsecondaire
Troupes canadiennes28	2011, Août, 31 12, 18	Réinvestissement23
AGECVM	2011, Février, 021, 18, 26	Ressources 24
Mandats locaux23	2011, Mars, 2318	Environnement
Alcool		Aires protégées24
permis CVM10	2011, Novembre, 3016	Écomobiliste 24
ALENA29	2012, Avril, 1815	Gouvernement Harper 24
	2012, Février, 011	Parc nationaux
APPCVM11	2012, Juin, 0615	
ASSÉ	2012, Septembre, 05 14	Port méthanier24
Coalition GGI A0723	2013, Février, 13 14, 25	Transports alternatifs24
Congrès23	Assemblée générale spéciale	Vaisselle24
Gratuité scolaire24		FECQ
Non-Affiliation23	2004, novembre 03 10	Clarification25
Non-Affiliation	2005, avril 11 10	Congrès 23
	2005, octobre 17 14	fédéral et éducation25
Rapport23	2009, novembre 183	
Référendum23	2010, novembre, 02 2, 18	Femmes
Référendum	2011, novembre, 011	Féminisation14
Moyens FECQ-FEUQ23	Association de parents	Grève 08 mars 14
Référendum	dissolution11	Publicité sexiste14
Rapport23	ATM	FEUQ
Assemblée générale régulière		Clarification25
1995, octobre, 2511	Tarif privilège13	Fond d'extrême nécessité 11
1997, octobre, 2111	bed-in	frais
	2007, novembre 13, 14 et 15 .7	abolition25
2000, novembre, 2211, 25, 29	2007, novembre 13, 14 et 15	
2002, février, 1328	Répression7	endettement étudiant25
2002, mars, 0611	2007, novembre 13, 14 et	gratuité scolaire25
2002, septembre, 0411	15	taxe à l'échec 25
2003, 08 octobre28	Administration CVM7	Frais d'inscription
2003, janvier, 2928		Hausse 10
2004, octobre 2710	Bibliothèque	Fuck FECQ FEUQ Flic Fest 14
	frais de retard11	fusion des cégeps
2005, janvier 26	Bureau exécutif11	
2005, mai 2514	Cafétéria	gestion administrative11
2005, octobre 19 10, 14, 28	Coopérative étudiante verte8	Grève
2006, février 2210, 13, 25	Employé-e-s8	Femmes-08 mars 14
2006, novembre 29 9, 24	sous-traitance9	Gribouille
2006, octobre 259, 13, 24, 28	Cégep du Vieux Montréal	situation actuelle9
2007, février 079, 13, 27	- ·	comité d'action9
	Centre sportif9	Guerres impérialistes 27, 28
2007, mai 0223	Charte	2301100 Importanotoo 1111 27, 20



llot pollueur13	2006, février 2325
Impôts	2007, décembre 12
réforme	pacifisme 10
Gratuité scolaire24	Mardi de la Matraque7
Irak27	Mardi de la Matraque
Israël - Canada28	Manifestation soutien7
Israël - Palestine28	OMC29
Israël -Liban28	Palestine
Journal étudiant	Agression israélienne 28
charte10	Aide financière28
Journal intercollégial	Papier recyclé10
diffusion13	Paradis fiscaux24
Liban	permis alcool
Agression israélienne28	entente avec CVM 10
Locaux	Politique d'évaluation des
réaménagement A3.0610	apprentissages9
réappropriation A3.12, A3.14,	Politique d'évaluation des
A3.1610	apprentissages
Logiciels libres8	comité de révision9
Mandat	Politique environnementale 10
Birmanie28	prêts personnels11
COBP13	privatisation cégeps25
Environnement24	Privatisation eau - contre 25
Gratuité scolaire24	Privé
International27	Présence au cégep9
<b>National</b> 19	ratio étudiant-e-s/professeur-e-s
Stationnement vélo9	25
Mandats locaux23	Référendum
Monifoctation	ACCÉ 22

ASSE	
Rapport	
Moyens FECQ-FEUQ	23
Non-Affiliation	
sans statuts 25,	
Services sociaux	
Sous-traitance	25
Sous-traitance	
Cafétéria	
souverainiste	11
STM	
Tarif privilège	13
Subvention	27
Bloquez l'Empire	2/
Transport gratuité	12
Tarif privilège	
Transport	τJ
gratuité	24
Trou horaire	
changement	10
Vélo	-0
Racks	9
ZLÉA	
2005, novembre 04-05-06	
Zoom Media	